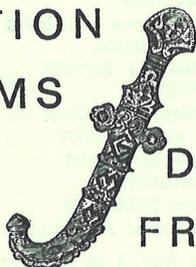


# LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS  
DES GOUMS MAROCAINS  
ET DES A.I.  
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1<sup>er</sup> mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 208

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4<sup>e</sup> G.T.M.), LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2<sup>e</sup> G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3<sup>e</sup> G.T.M.), PARLANGE (†) (4<sup>e</sup> G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3<sup>e</sup> G.T.M.), TURNIER (2<sup>e</sup> G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

## VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

## SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), col. Gérôme de GANAY, col. Guy de MAREUIL, col. Georges GAUTIER (†)

## MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULEY

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### a) Membres :

MM. le général André FEUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM Yves HUCHARD, Michel LEONET., Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Maurice RAULT, M<sup>e</sup> Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Jean WARTEL.

## BUREAU

Président :	Général FEUGAS	Tél. :	57-40-40-02
Vice-président :	Léon MERCHEZ	Tél. :	(1) 42-28-31-00
Scrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47-63-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	Tél. :	(1) 45-53-06-49
Trésorier :	Henry MULLER	Tél. :	(1) 48-47-11-42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47-04-99-20

## SECTIONS

### b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. :	88-69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. :	56-80-47-44
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. :	95-65-01-64
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61-62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. :	75-01-35-26
Nice-Côte-d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93-81-43-78
Ouest :	Colonel THET	Tél. :	99-51-94-02
Paris :	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	39-51-76-68
Pays de Loire :	Capitaine de LOUVIGNY	Tél. :	41-88-28-59
Pyrénées :	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59-02-81-09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74-84-94-95
Roussillon-Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. :	68-50-21-77
Vosges :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29-65-76-57

Association des descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR Tél. : (1) 60-07-32-19

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.  
Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-drapeau : Marcel FAYE. Porte-drapeau suppléant : Georges CABISOL.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-52-93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Cotisation annuelle : 100 F (dont service du bulletin : 80 F) en 1986.

Pour les membres à vie, le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 80 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 heures à 20 heures au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Téléphone : Pour appeler Paris et la région parisienne de la province faire le 16-1 puis le numéro à 8 chiffres.

IN MEMORIAM

27	— Le colonel Michel Darsin	
28	— Le chef d'escadron Cas	
28	— Adjudant-chef Evenc	
29	— Chef de bataillon Mallet	
29	— Adjudant-chef Must	
30	— Adjudant-chef Digny	

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU PRESIDENT</b>		<b>3</b>
<b>LE MOT DU TRESORIER</b>		<b>4</b>
<b>HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS (1<sup>er</sup> tome)</b>		<b>5</b>
<b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 OCTOBRE 1985</b>		
1. - Procès-verbal du conseil d'administration de la Koumia		<b>6</b>
2. - Procès-verbal du conseil d'administration de l'Association des descendants		<b>11</b>
<b>ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 1986</b>		
— Conseil d'administration de la Koumia		<b>14</b>
— Conseil d'administration de l'Association des descendants		<b>15</b>
<b>ACTIVITES DE LA KOUmia</b>		
— Cérémonies commémoratives du 11 novembre		<b>16</b>
— Cérémonies en l'honneur du 11 <sup>e</sup> Choc		<b>16</b>
— Association nationale Maréchal-Lyautey		<b>16</b>
— Une mise au point du président		<b>17</b>
<b>VIE DES SECTIONS</b>		
— Marseille		<b>18</b>
— Rhône - Alpes		<b>18</b>
— Vosges		<b>20</b>
— Aquitaine - Pyrénées		<b>21</b>
<b>MONTMOREAU - MUSEE DES GOUMS</b>		<b>23</b>
<b>CARNET</b>		
— Naissances		<b>25</b>
— Mariages		<b>25</b>
— Distinctions		<b>25</b>
— Décès		<b>26</b>

**IN MEMORIAM**

- Le colonel Michel Denain 27
- Le chef d'escadrons Cau 28
- Adjudant-chef Eveno 28
- Chef de bataillon Mallet 29
- Ajudant-chef Murat 29
- Adjudant-chef Dilphy 30
- Capitaine Combémoré 30

**ARTICLES DIVERS**

- Evocation d'un officier de la vieille école  
le colonel de Fleurieu par Jean Saulay 31
- Humour administratif par le Dr Dupuch 33
- 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Saint-Amarin  
par M. Paul Diffor 35
- Histoire véridique de la libération de Marseille et de la Bonne-Mère-  
de-la-Garde (2<sup>e</sup> partie) par le général Schmitt 37
- Souvenirs du vieux Maroc (suite et fin) par Marie-Elisabeth Pideil 42

**BIBLIOGRAPHIE**

- Les oubliés du Nord Annam par Jacques Teisserenc Jean Saulay 44
- Mon lieutenant par Jean Cau Pierre Grenaud 46
- Rencontre avec l'Islam, par Habib Azerwal 47
- Les origines et le rôle du contrôle civil dans la Régence de Tunis  
par Gabril Payre 47

**AVIS DIVERS**

- Recherches 48
- Communication aux anciens prisonniers d'Indochine 48
- Les prisonniers de guerre en Indochine colonel Bonnafous 49
- Nouvel annuaire de la Saint-Cyrienne 50
- Bonnes adresses 51

- Naissances
- Mariages
- Distinctions
- Décès

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce bulletin — le dernier de l'année 1985 — vous parviendra alors qu'au cours des traditionnelles réunions familiales vous évoquerez les souvenirs du passé et formerez des projets pour 1986, appelant de vos vœux un avenir paisible et joyeux.

Je souhaite que par ce moyen de liaison la K OUMIA soit présente à vos fêtes de famille, y apportant un peu de la chaleureuse camaraderie qui nous unit.

Notre association a certes été frappée durant l'année écoulée par de trop nombreux deuils, mais elle demeure bien vivante, ses effectifs ne cessant de croître (1.187 au 18 octobre 1985) et ses finances demeurent saines malgré l'augmentation du montant de charges difficilement compressibles.

Grâce au succès remporté par notre souscription vous avez reçu, ou vous allez recevoir, dans les tout prochains jours, le 1<sup>er</sup> tome de « L'Histoire des Goums marocains » dû à la plume toujours alerte du colonel Saulay, et le général Salkin travaille activement à la rédaction du 2<sup>e</sup> tome qui devrait pouvoir être édité fin 1986.

Nos adhérents parisiens, répondant à nos appels, se font plus nombreux à apporter leur aide à notre bureau nous permettant d'envisager l'édition d'un nouvel annuaire au cours des prochains mois et nous avons engagé des pourparlers en vue de faire éditer un timbre-poste à la gloire des goums. Mais il nous faudra aussi :

- accentuer notre effort de recrutement en nous faisant connaître davantage, en expliquant ce que nous sommes, en cherchant à convaincre les hésitants et les sceptiques ;
- accélérer l'amalgame entre membres de la Koumia et « descendants » à l'échelon des sections ;
- rendre notre bulletin plus attrayant pour tous tant dans le fond que dans la forme, étant ouverts à toutes suggestions dans ce domaine comme dans les autres ;
- accroître notre aide tant matérielle que morale à celles et ceux d'entre nous qui en ont besoin en les décelant à travers leur trop grande discrétion ;
- enfin organiser la participation d'une délégation de nos anciens goumiers à notre assemblée générale et soutenir la Fondation Koumia-Montsoreau dans son action auprès des jeunes étudiants.

*Pour mener à bien ces diverses actions nous avons besoin du concours de chacun de vous, nous souvenant tous que « les batailles perdues sont d'abord celles que l'on ne livre pas », comme l'affirmait le Maréchal Lyautey.*

*Ces batailles, fidèles à nos traditions et à notre devise : « Zidou l'gouddam », nous les livrerons en 1986.*

*Aux souhaits de les gagner ensemble je joins tous les vœux que je formule pour vous et tous ceux qui vous sont chers.*

Général FEAUGAS.

## LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 1985 touche à sa fin. Avec ce n° 99 qui vous apporte les vœux de notre président, votre trésorier vient vous quémander le paiement des cotisations pour 1986 !

Un de nos objectifs va être atteint : « L'Histoire des Goums de 1908 à 1934 » est en cours de livraison à ses souscripteurs. Mais si nous avons pu mettre cet ouvrage en route c'est surtout grâce aux souscriptions de nos descendants et des nombreux amis que nous le devons. En effet, seuls 420 anciens goumiers ont souscrit pour un ouvrage sur lequel le colonel Saulay, son auteur, a passé des heures innombrables pour exploiter le résultat des recherches effectuées dans les archives du Service historique des Armées, recherches faites par les camarades de la Koumia. Ces longues et obscures heures de fouilles, de rédaction ont été entièrement effectuées bénévolement ; Or certains d'entre vous hésitent au moment de souscrire et de payer leur cotisation annuelle, alors que d'autres n'ont pas hésité à abandonner durant des heures leur foyer, leur légitime repos, pour aider à la réalisation d'un ouvrage qui a le mérite de faire connaître à tous l'œuvre des officiers et sous-officiers des goums et des Affaires indigènes du Maroc. Je m'empresse d'ajouter que si leur travail a été bénévole, les reproductions et les envois de documents n'ont pas été gratuits. En six ans, la Koumia a pour cela déboursé de 40.000 à 50.000 francs ! Notre patrimoine financier a ainsi subi une faible, mais réelle érosion. En souscrivant d'une part, en payant votre cotisation d'autre part, dès réception de ce bulletin, vous permettrez au trésorier de placer une certaine somme à court terme, freinant ainsi toute hémorragie financière.

Je vous remercie tous d'avance !... Et bonne année !...

Henry MULLER.

# « HISTOIRE DES GOUMS »

(1908 - 1934)

(1<sup>er</sup> TOME)

Quatre cent vingt membres de la Koumia et de l'Association des descendants ont souscrit à ce jour pour **L'Histoire des Goums marocains** (1<sup>er</sup> tome).

La souscription sera close le **10 janvier 1986**. A partir de cette date le livre sera vendu en librairie à un prix très supérieur à celui de la souscription.

Nous espérons que ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore souscrit auront à cœur de le faire, avant le 31 décembre, au secrétariat de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, en renvoyant le bulletin de souscription ci-dessous accompagné du chèque correspondant à la commande.

Faites également souscrire vos amis intéressés par cet historique de 520 pages et annexes qui comprend de très nombreuses cartes et photographies.

---

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A remplir et à renvoyer d'urgence à : **LA K O U M I A**  
14, rue de Clichy, 75009 Paris. — Tél. : 48-74-52-93

NOM : ..... Prénom : .....

N° ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Je souscris au tome I de **L'Histoire des Goums marocains**, parution décembre 1985,

aux prix exceptionnel de : 200 F (édition normale) + 35 F de frais d'expédition;

au prix exceptionnel de : 255 F (édition numérotée) + 35 F de frais d'expédition.

Ci-joint  chèque bancaire  C.C.P. (joindre 3 volets sans indiquer le n° C.C.P.)

Signature :

**Nota.** — Ce bulletin de souscription est valable  
jusqu'au **10 janvier 1986**. Après cette date  
les prix ci-dessus seront augmentés de 30 %.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA

## Procès-verbal du 15 octobre 1985

Quatre cent vingt membres de la Koumia et de l'Association des descendants  
 Etaient présents : M. le général Feugas, président ; M. le commandant Georges Boyer de Latour ; Mme Brault-Chanoine ; M. de Ganay ; M. Faye ; Mme Garret ; MM. Huchard, Méraud, Muller, Noël, Pasquier, Rault, Reveillaud, Roquette-Buisson, Salkin, Wartel.

MM. les présidents des sections : Alsace-Moselle, Vosges, Ouest, Aquitaine, Paris - Ile-de-France.

Etaient excusés : MM. les généraux Leblanc, Turnier, MM. de Chaunac-Lanzac, Léonet, Brassens, Guyomard, Filhol, Bérard, de Louvigny, Magnenot, Camrubi.

La séance est ouverte à 18 heures au siège de l'Union des Aveugles de Guerre.



Signature :

Notes — Ce bulletin de souscription est valable jusqu'au 10 janvier 1986. Après cette date les prix ci-dessous seront augmentés de 30 %.

Le président, le général Feaugas, fait part de la liste des adhérents décédés depuis l'assemblée générale de Gérardmer (1<sup>er</sup> et 2 juin 1985). Une minute de silence est observée à leur mémoire.

Le général Feaugas donne des précisions sur la santé du général Leblanc qui fait preuve d'une excellente forme.

## 1. - Compte rendu de l'assemblée générale de Gérardmer

Félicitations au colonel Vieillot, organisateur de la manifestation avec son équipe de la section des Vosges. L'excédent de recettes de 1.308,27 F est laissé à la disposition de la section pour, notamment, la poursuite de l'entretien du site de la Croix-des-Moinats.

Une lettre de remerciements a été adressée à M. Poncelet, ancien ministre, président du conseil général du département des Vosges qui nous a fait obtenir une subvention de 2.000 francs pour notre assemblée générale.

Un effort devra être fait pour abaisser le prix des repas et tâcher à l'avenir de comprimer les dépenses au maximum afin que les camarades ne s'abstiennent pas de venir à notre manifestation annuelle en raison de son coût élevé. Pleine autorité est donnée aux présidents de sections pour éviter tout écart aux règles de courtoisie, qui pourraient gêner certains de nos adhérents ou de nos invitées.

## 2. - Situation de l'association

a) Effectifs. — A ce jour 1.187, dont 841 cotisants seulement, alors que nous approchons de la fin de l'année. Le commandant Servoin suggère que les noms des défaillants soient communiqués aux présidents des sections qui tâcheront de les relancer. Le trésorier Henry Muller enverra les listes aux sections.

b) Finances. — La rentrée régulière des cotisations serait précisément appréciée pour nos finances dont l'avoir de 555.879,39 F accuse une légère baisse sur l'année précédente.

c) Augmentation des cotisations. — Si la cotisation de membre peut encore être considérée comme suffisante, celle couvrant l'abonnement a tout juste suffit cette année où le prix de revient moyen du bulletin s'est élevé à 19,80 F par fascicule. Elle ne sera plus suffisante à l'avenir si nous voulons continuer à servir à nos membres un bulletin attrayant par le nombre de ses articles.

Le colonel Delacourt, président de la section de Paris, demande que l'augmentation ne soit pas trop importante : sinon, nous risquons encore davantage de défaillants, voire des démissionnaires. Le président fait la proposition au conseil, qui l'adopte, de porter la cotisation totale de 100 F à 120 F (dont 100 F pour l'abonnement au bulletin) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987, cette décision devant être soumise à l'aval de l'assemblée générale de juin 1986, pour être exécutoire.

Le président des descendants, Georges de Latour, fait remarquer que les descendants payent déjà 120 F au total en 1985 et qu'il ne pourra leur demander de payer 140 F. Le général Feaugas lui propose de maintenir la cotisation totale des descendants à son chiffre actuel, c'est affaire de leur association, mais de verser à partir de 1987 à la Koumia les 100 F d'abonnement au bulletin par membre.

d) Vie des sections. — Le président se félicite de la réussite de la manifestation de Marseille pour l'application d'une plaque à Tante-Rose en dépit du temps exécrable qui y a sévi toute la journée. Il en adresse ses compliments aux organisateurs.

Au sujet de la vie des sections, il regrette que malgré ses suggestions antérieures se tiennent le même jour, dimanche 19 octobre à Arcachon, la réunion de la section Aquitaine et à Marseille, la réunion de la section de Marseille. Il demande à nouveau, avec insistance, une entente dès le début de chaque année entre les présidents des sections pour que la fixation des dates de leurs réunions respectives ne donne pas lieu à des chevauchements. Heureux de se retrouver avec les uns et les autres, il n'a cependant pas le don d'ubiquité et devra choisir, le 19 octobre, la section Aquitaine qui est celle à laquelle il appartient.

Par contre, il trouve excellente l'idée de réunion conjointe des sections Aquitaine et Pyrénées le 19 octobre.

### 3. - Edition de « L'Histoire des Goums »

La présence, à notre réunion du conseil d'administration, de l'éditeur de cet ouvrage, M. Souyris-Rolland, qui a bien voulu venir donner quelques précisions, nous permet de savoir que le premier tome comportera 512 pages en 7 chapitres illustrés de 190 photos et 51 cartes et croquis.

La préface du général Leblanc sera donnée à l'impression avant la fin du mois et le calendrier de travail laisse espérer que le volume sortira des ateliers de reliure dans le courant de décembre 1985.

La parution de l'ouvrage se fera en deux éditions qui sont d'ores et déjà souscrites par :

- 307 souscripteurs à l'édition de luxe (numérotée et limitée à 350 exemplaires);
- 331 souscripteurs à l'édition normale ;
- 638 souscripteurs au total à ce jour, dont 129 descendants et seulement 379 membres de la Koumia, ce que déplore le président qui demande à tous les présents de faire un effort de prospection autour d'eux.

### 4. - Aides et bourses - Problèmes sociaux

Mme Brault-Chanoine fait le point sur les aides distribuées en 1984-1985. Les enfants ayant grandi, les demandes de bourses d'études se sont raréfiées. Cette année, deux jeunes gens ont été aidés : l'un a obtenu de bons résultats au baccalauréat (il est d'ailleurs membre des descendants), un autre est en attente de sursis militaire pour poursuivre ses études.

Le total des aides pour l'année s'élève à 22.500 F.

La Fondation Koumia-Montsoreau ayant remis ses prix aux lauréats de son concours scolaire, le boursier attributaire du voyage au Maroc a été pris en charge par le beau-frère du général Feugas à Marrakech, ce qui a limité ses possibilités de déplacement. Il sera proposé, lors de la prochaine réunion de la Fondation, le 28 novembre, que les futurs gagnants du voyage au Maroc soient intégrés à un voyage organisé. Le colonel Ferrier suggère qu'elle s'adresse à une organisation intéressante par ses circuits et par ses prix : Art et Vie.

Au même titre que Rhin et Danube, la Fondation souhaite étendre le bénéfice de son concours scolaire annuel au-delà des limites de l'Anjou. Or, à sa dernière réunion, le président du conseil général de Maine-et-Loire a proposé qu'une subvention du département soit accordée pour le concours, ce qui risque de réduire l'attribution des bourses aux lycées du département. Cet écueil à l'action de la Fondation pourrait peut-être se contourner par une demande de subvention au ministère de l'Education nationale.

Mme Brault-Chanoine forme le projet d'adresser en fin d'année une lettre à toutes les veuves pour leur offrir l'aide de la Koumia en cas de besoin, dans quelque domaine que ce soit.

Elle transmet au conseil les bonnes nouvelles de Mme Guillaume.

### 5. - Projets concernant l'assemblée générale des 7 et 8 juin 1986

En vue de la préparation de cette assemblée générale, le président fera une visite à Fontevault accompagné des camarades Louvigny, Delage et Pasquier.

L'abbaye étant devenue le centre culturel de l'Ouest, elle a des possibilités autres que de simple accueil. Notre camarade des A.I. qui en était directeur a été remplacé ; mais l'adjoint de son successeur est un chef d'escadrons en retraite avec qui nous avons rendez-vous le 17 octobre. Il lui sera demandé s'il est possible de prévoir une soirée musicale ou théâtrale.

Le programme de notre congrès serait le suivant :

— Samedi matin, assistance à une reprise du Cadre Noir devant l'E.A.A.B.C.  
Repas au mess de l'E.A.A.B.C.

Après-midi, assemblée générale à Montsoreau, où la salle est retenue, et dépôt de gerbe au monument aux morts.

Soir, dîner et soirée à Fontevrault.

— Dimanche matin, messe à Fontevrault. Visite guidée de l'abbaye. Déjeuner de clôture avec les autorités locales.

Une visite du château et de la vieille ville de Saumur sera organisée pour les épouses et les invités pendant que les membres assisteront à l'assemblée générale.

Le président souhaite que la possibilité soit trouvée de faire venir quelques goumiers à nos assemblées générales. Ils seraient accueillis dans des familles de membres de la Koumia et remis en route ensuite vers le Maroc, les frais de voyage étant couverts par la Koumia.

## 6. - Questions diverses

a) Le cimetière des Milles, dans la région de Marseille, recèle les tombes de 60 à 65 goumiers. Ce cimetière n'étant pas composé de tombes avec croix blanches ou stèles musulmanes bien visibles dès l'abord, mais de médaillons au sol dont on ne peut lire les inscriptions qu'en arrivant sur eux, oblige à une recherche difficile des tombes. Le président suggère de demander au Souvenir Français de faire apposer, contre une des bornes dressées à l'entrée, une plaque rappelant le nombre de morts des tabors enterrés en ce lieu.

Le commandant Pasquier demande qu'en outre soient indiqués les noms des officiers et sous-officiers qui encadraient ces goumiers et qu'y soit ajouté le nom du sous-officier enterré à Cuers, dans le Var.

Mme Garret rappelle le mauvais été du cimetière français de Naples par rapport à ceux de Rome et de Venafro. Le président charge le colonel Delacourt de prendre contact à ce sujet avec le général Richard, président du Souvenir Français.

b) M. Maurice Rault fait savoir que le général Le Diberder propose qu'une visite du Musée de l'Armée soit organisée pour la Koumia. Il ajoute que le mardi 22 octobre, il présentera et commentera, dans le cadre des réunions mensuelles de la Rahla, association des sahariens, dans la grande salle de Rhin et Danube, 20, rue Eugène-Flachat, des projections des dessins exécutés par Charles de Foucauld en 1885, dans le Sud algérien et tunisien, après sa reconnaissance au Maroc.

c) Le général Feaugas a reçu une lettre de Mlle Sandrine Paillet, de Bordeaux, remerciant des renseignements fournis qui l'ont aidée à établir sa thèse sur la famille des Glaouas. Il estime que la Koumia a tout intérêt à faciliter de telles recherches par les jeunes Français qui n'ignorent que trop cette face de l'histoire de la France.

d) Les « Goums marcheurs de la prière » groupement de scouts routiers découvert par le colonel Méraud dans une publication, avaient provoqué une demande d'explications de la part du président sur l'emploi du nom de goums et leur port de la djellabah. M. Menu, président de ce groupement, a répondu aimablement que leur décision était provoquée par son enthousiasme à la lecture de l'action des goums marocains lors de la Libération, qui avait entraîné la constitution de groupes d'éclaireurs routiers s'inspirant de la simplicité de vie des goums dans la montagne et sur les routes. Le président pense que M. Menu serait preneur d'un exemplaire de **l'Histoire des Goums**.

e) M. Jean de Roquette-Buisson lance un appel pour que chacun fasse tous ses efforts en vue de la souscription, autour de lui, de l'ouvrage du colonel Saulay.

f) M. Merchez demande que soient réimprimés les autocollants représentant une koumia, à apposer sur les voitures. Le commandant Servoin demande que la

Koumia vende à nouveau des cendriers. Le président répond que la question des cendriers est à étudier et qu'il convient, pour les autocollants, de demander à M. Guyomard s'il lui en reste encore, puisque l'initiative de leur fabrication revient au général Sore, alors président de la section Sud-Ouest.

g) M. Mikcha suggère que la distraction offerte aux épouses et aux invités pendant que les membres sont réunis en assemblée générale, soit constituée en 1986 par la visite, au lieu de sites, certes intéressants, mais au bout d'un trajet en car parfois long, du château et de la vieille ville de Saumur qui n'ont encore, à sa connaissance, fait l'objet d'aucune exploration guidée.

h) Le commandant Pasquier fait connaître qu'un don important de bijoux et une collection d'insignes militaires ayant appartenu au général, ainsi qu'un fusil marocain a été fait au Musée des Goums par Mme Guillaume.

i) Le commandant Huchard propose que des fleurs soient déposées dans la chambre de Mme Guillaume, avant l'arrivée de cette dernière à la maison de retraite de la rue des Martyrs, de la part de la Koumia. Proposition adoptée, Mme Brault-Chanoine s'en chargera.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le général Feugas, président, lève la séance à 19 h 30.

8 - Questions diverses

Signé FEUGAS.

a) Le cimetière des Mille, dans la région de Marseille, recèle les tombes de 60 à 85 goumiers. Ce cimetière n'étant pas composé de tombes avec croix blanches ou stèles musulmanes bien visibles dès l'abord, mais de médaillons au sol dont on ne peut lire les inscriptions qu'en s'avançant sur le terrain, le président suggère de demander au Souvenir Français de faire apposer, contre une des bornes dressées à l'entrée, une plaque rappelant le nombre de morts des tabors enterrés en ce lieu.

Le commandant Pasquier demande qu'en outre soient indiqués les noms des officiers et sous-officiers qui encadraient ces goumiers et qu'y soit ajouté le nom du sous-officier enterré à Cuers, dans le Var.

Mme Garnet rappelle le mauvais état du cimetière français de Naples par rapport à ceux de Rome et de Venise. Le président charge le colonel Delacourt de prendre contact à ce sujet avec le général Richard, président du Souvenir Français.

d) M. Maurice Rault fait savoir qu'il a vu le général Le Diberder proposer qu'une visite du Musée de l'Armée soit organisée à Koumia. Il ajoute que le mardi 22 octobre, il présenta et commenta le cadre des réunions mensuelles de la Raria association des sahariens à la grande salle de Rhin et Danube, 20 rue Eugène-Faucher, des projections de dessins exécutés par Charles de Foucauld en 1885, dans le Sud algérien et tunisien, après sa reconnaissance au Maroc.

c) Le général Feugas a reçu une lettre de Mlle Sandrine Paillet, de Bordeaux, remerciant des renseignements fournis qui l'ont aidée à établir sa thèse sur la famille des Glauson. Il estime que la Koumia a tout intérêt à faciliter de telles recherches par les jeunes Français qui n'ignorent que trop cette face de l'histoire de la France.

b) Les « Goums marcheurs de la prière » groupement de scouts routiers décevait par le colonel Méraud dans une publication, avaient provoqué une demande d'explications de la part du président sur l'emploi du nom de goums et leur port de la djellaba. M. Méraud, président de ce groupement, a répondu simplement que leur décision était provoquée par son enthousiasme à la lecture de l'action des goums marocains lors de la Libération, qui avait entraîné la constitution de groupes d'éclaireurs routiers s'inspirant de la simplicité de vie des goums dans la montagne et sur les routes. Le président pense que M. Méraud serait peut-être un exemplaire de l'histoire des Goums.

e) M. Jean de Rodette-Buisson lance un appel pour que chacun fasse tous ses efforts en vue de la souscription, au profit de lui, de l'ouvrage du colonel

f) M. Merchez demande que soient réimprimés les autocollants représentant une Koumia à apposer sur les voitures. Le commandant Gervoin demande que la

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS

### Procès-verbal du 15 octobre 1985

Les membres du conseil d'administration de l'Association des descendants ont tenu leur réunion le mardi 15 octobre au siège social de l'Union des Aveugles de Guerre, 49, rue Blanche, 75009 Paris.

Étaient présents : Georges Boyer de Latour, Robert Coudry, Antoinette-Marie Guignot, Michel Pasquier, Jacques Pasquier, Simone Labataille, Jacqueline Maurer.

Absents excusés ayant donné leur pouvoir : Jean Bertiaux, Jean-François Carrère, Cyril Villerbu.

Étaient absents : Hubert Chanoine, Maëva Hovasse.

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance.

Au nom du conseil d'administration, le président présente à Robert Coudry ses sentiments de vive amitié et de fraternelles condoléances à l'occasion du décès de sa maman, qui, avec son mari, le colonel Coudry, étaient des représentants connus et estimés de la grande famille Koumia.

Le président souhaite ensuite la bienvenue au sein du conseil à Simone Labataille et à Jacqueline Maurer toutes deux élues par les sociétaires, au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin dernier à Gérardmer.

Cyril Villerbu, en garnison à Berlin s'associe de tout cœur avec nous. Jean Roquejoffre, membre de l'Association, l'a rejoint à Berlin. Tous deux invitent les descendants qui seraient de passage à Berlin à leur rendre visite. Ils seront accueillis avec amitié, dans la tradition d'hospitalité chère à nos anciens.

Guy Adam, ancien membre du conseil, a pris d'importantes fonctions à la Martinique. Il a déjà rencontré à plusieurs reprises, Pierre et René Pasquier, frères de Michel et de Jacques.

Le lieutenant-colonel et Mme Eric Boss ont écrit au président pour exprimer leur pensée amicale à l'occasion de notre réunion.

Le président lit les points inscrits à l'ordre du jour.

Le premier point concerne l'assemblée générale de l'Association du 1<sup>er</sup> juin 1985 à Gérardmer.

Tous les membres du conseil ont pris connaissance du rapport moral et du rapport financier qui ont été communiqués aux sociétaires, et publiés dans le « Bulletin Koumia » de juillet 1985.

La mise en évidence de « racines humaines et affectives » communes et notre quête collective à la recherche d'un passé, qui constitue une part de l'héritage légué par nos parents, doivent devenir les points forts de notre action.

Ces points doivent être inlassablement rappelés au cours de nos réunions, ils devraient faciliter le rapprochement entre tous les descendants et assurer la pérennité de notre association.

Les membres du conseil qui ont pu assister à ces belles journées de Gérardmer peuvent témoigner de la qualité de l'organisation et de l'ambiance chaleureuse, amicale et fraternelle dans laquelle s'est déroulée cette assemblée.

Le point 2 de l'ordre du jour est abordé.

Au cours de l'assemblée générale de Gérardmer de nouveaux membres sont entrés au conseil d'administration. Le président propose de leur attribuer des fonctions au sein du conseil. Jacqueline Maurer, née Matot, est nommée secrétaire générale adjointe à l'unanimité. Pour le moment, il n'est pas procédé à d'autres nominations.

En ce qui concerne la vie de l'association, objet du point 3, le président indique que le nombre de sociétaires est actuellement de 390. Le nombre de cotisants pour l'année 1985 est à ce jour de 201. Chacun peut calculer le nombre élevé de descendants qui n'ont pas acquitté leur cotisation.

Le trésorier, Michel Pasquier, indique que certains descendants paient leurs arriérées de cotisations en une seule fois. Il espère que, la situation morose actuelle étant passée, nombreux seront ceux qui régleront leur cotisation des années passées.

Robert Coudry, vice-président, rappelle l'existence du fichier informatisé des descendants. Ce fichier pourrait être mis à jour prochainement. Il sera alors possible d'envoyer dans des conditions plus faciles et, plus rapidement les appels et les rappels de cotisations.

Michel Pasquier demande à tous les sociétaires de régler leurs cotisations pour l'année 1986 en fin d'année 1985, ou au début de 1986. Il rappelle que cette cotisation est de 40 francs et que le montant de l'abonnement au « Bulletin de la Koumia » est de 80 francs, soit en tout 120 francs.

En ce qui concerne les réunions des sections régionales, le président demande aux administrateurs d'y assister personnellement, dans toute la mesure du possible, afin que le conseil y soit représenté. Une bonne liaison sera ainsi établie entre les anciens et les descendants. Pour sa part, le président s'efforcera d'assister aux réunions des sections. Il demande à être prévenu à l'avance des dates retenues.

Les dates de ces réunions seront communiqués aux administrateurs.

Antoinette-Marie Guignot et Jacqueline Maurer soulignent l'intérêt de cette décision de représenter le conseil d'administration dans ces réunions pour soutenir et encourager les descendants qui se trouvent un peu isolés dans leur province.

Le président fait part aux membres du conseil de la proposition faite par Gérard Le Page d'organiser en 1986 une réunion de descendants et d'anciens en Corse au cours d'un week-end prolongé, à des conditions intéressantes.

Tous ceux, anciens et descendants, qui seraient intéressés par cette proposition sont priés de se faire connaître au président de l'Association des descendants. Cette réunion pourrait se tenir à la fin du mois d'avril 1986.

Un effectif compris entre 10 et 20 personnes serait suffisant.

Le jeune Faouzi Himmiche, neveu du lieutenant A. Himmiche, actuellement à l'Ecole de chasse de Tours, a été reçu par le président et Mme Boyer de Latour, pendant le mois d'août dernier. Agé de dix-huit ans, le jeune Faouzi a pu visiter Paris en compagnie d'un jeune français. Il s'est beaucoup intéressé aux différents aspects de la vie en France. Il a particulièrement apprécié la visite de monuments historiques, des musées et des expositions et techniques modernes. Il a su faire part de ses impressions de façon intelligente et critique, en établissant des comparaisons astucieuses avec la vie sociale marocaine.

Sans nul doute ce séjour lui aura beaucoup apporté pour sa réflexion personnelle et le choix de la voie vers laquelle il souhaite s'engager dans la vie. Son voyage était parfaitement organisé. Possédant une carte Inter-Rail, il a visité également la Touraine, le midi de la France, l'Italie et la Suisse.

Cette expérience réussie, avec un jeune homme bien élevé, à la fois réservé et enthousiaste a été bien ressentie de part et d'autre. Elle devrait se renouveler pour établir des liens amicaux entre les jeunes descendants et les jeunes marocains.

A Lyon également deux jeunes étudiants marocains sont reçus régulièrement dans des familles françaises de la Koumia.

En 1986, l'action des descendants devra se poursuivre dans cette direction du rapprochement entre les jeunes français et les jeunes marocains en France et très certainement au Maroc où la famille Himmiche est prête à recevoir des jeunes français. C'est cette famille qui a reçu les jumeaux Puidupin.

Michel Pasquier fait part de l'activité de la Fondation Koumia-Montsoreau en particulier de la réussite de l'opération lancée dans les lycées de la région de Saumur. Les plus belles dissertations retenues sur l'action des tabors marocains, pendant la campagne de France, ont été récompensées par un premier prix qui consistait en un voyage de huit jours au Maroc et de nombreuses dotations en argent et en prix.

Cette opération sera renouvelée car elle a rencontré une large audience, tant auprès des professeurs que des élèves et de leurs parents. La presse régionale s'en est fait l'écho et les prix ont été remis en présence de nombreux notables de la région. Le conseil général a lui-même décidé de participer financièrement aux prochains concours.

A l'occasion de la prochaine assemblée générale qui doit se tenir les 7 et 8 juin 1986 à Montsoreau, Robert Coudry souhaiterait que soit organisée une réunion réservée aux descendants, Michel Pasquier et Antoinette-Marie Guignot approuvent cette idée de rencontres, autour de ce musée de Montsoreau qui doit constituer un lieu privilégié pour le regroupement des descendants et de leur famille. Michel Pasquier essaiera de trouver sur place des conditions d'hébergement qui soient plus accessibles aux jeunes descendants et à ceux qui le souhaiteraient. Cette rencontre pourrait être organisée le vendredi 6 juin dans la soirée.

Pour les descendants qui sont intéressés par un voyage au Maroc, Robert Coudry indique qu'un des fils du colonel Riehl est, actuellement, directeur de Fram-Tours à Marrakech. Il est prêt à recevoir les descendants et à faciliter l'organisation de leur séjour au Maroc.

Le président souhaite que les descendants se rendent nombreux à la prochaine assemblée générale de Montsoreau, car nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore ce haut lieu du souvenir que constitue le musée des Goums marocains et des Affaires indigènes.

Le présent bulletin devant paraître en décembre, le président et les membres du conseil d'administration présentent à tous les descendants et à leur famille leurs souhaits de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que leurs meilleurs vœux les plus fraternels pour l'année 1986.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président remercie les membres du conseil pour leur active participation et il clôt la réunion.

Thorigny, le 27 octobre 1985.

Le président : Georges B. de LATOUR du MOULIN.

Ont assisté au repas, les administrateurs déjà cités, Mme B. de Latour, Denise Coudry, Georges Maurer, Edith Fines, Anne-Marie Sabarots, M. et Mme Schaeffler, née Réveillaud.

.....  
 participera au dîner Koumia du mardi 18 février 1986 au Centre Chaillot-Galliera,  
 28, avenue George-V, Paris, accompagné de .....  
 (A faire parvenir à la Koumia, 14, rue de Clignancourt, 75009 Paris, au plus tard  
 le 1<sup>er</sup> février 1986).

..... le ..... A

(Signature)



# RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS

## LE 18 FÉVRIER 1986

Une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des descendants de la Koumia se tiendra le **18 février 1986, à 18 h 30**, au Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, Paris.

Tous les administrateurs sont convoqués à cette réunion au cours de laquelle ils auront à traiter les points de l'ordre du jour suivant :

1. — Contenu du rapport moral pour l'année 1985 ;
2. — Rédaction des points de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Montsoreau, les 7 et 8 juin 1986 ;
3. — Suggestions pour l'organisation de l'assemblée générale de Montsoreau. Visite du musée par les descendants qui ne l'ont pas encore visité ;
4. — Vie de l'Association en 1985. Définition du programme d'action pour 1986. Participation des descendants aux réunions des sections de la Koumia ;
5. — Présentation des comptes de l'année 1985 par le trésorier de l'Association ;
6. — Questions diverses.

Georges B. de LATOUR du MOULIN, président.

Le soir une messe aux invalides réunissait les mêmes participants. Le père Mérier en concélébrant, a prononcé une homélie émouvante devant une foule très nombreuse recueillie dans le souvenir de ceux qui sont tombés dans les rangs du 11<sup>e</sup> Choc.

Les camarades Antonini et Huchard représentaient la Koumia à ces manifestations.

Le magnifique passé du 11<sup>e</sup> Choc, notamment en Corée et en Indochine, est garant de l'exécution des missions qui vont être confiées à ce régiment nouvellement reconstitué.

Association nationale Marchal-Lyautey

Le samedi 18 novembre 1985, la Koumia était représentée à l'assemblée générale de l'Association nationale Marchal-Lyautey qui se tenait au lycée militaire d'Alençon-Provence par le colonel Véhet et MM. Larousse et Bara.

# RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DESCENDANTS ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

LE 18 FÉVRIER 1986

## Cérémonies commémoratives du 11 novembre 1985 à Paris

La Koumia était représentée par son secrétaire général, Jean de Roquette-Buisson et par Claude de Bouvet aux diverses cérémonies organisées à Paris à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

- Messe à Saint-Louis-des-Invalides.
- Cérémonies à l'Arc-de-Triomphe.
- Réception organisée à l'hôtel des Invalides par M. Laurain, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

## Cérémonies en l'honneur du 11<sup>e</sup> Choc

Les généraux Aussarresse, Decorse, Crousillac, Brénac, Gaigneron de Marolles, Bosquet et les anciens du 11<sup>e</sup> Choc, entourés d'un public extrêmement dense, ont accompagné leur président national, le colonel Sassi, M. André, secrétaire général, M. Lalier, trésorier et le colonel Cottebrune, au moment où ils ont déposé une gerbe sur la dalle du Soldat inconnu à l'Arc-de-Triomphe, le samedi 19 octobre 1985 à 11 heures.

Le soir une messe aux Invalides réunissait les mêmes participants. Le père Mercier en concélébrant, a prononcé une homélie émouvante devant une foule très nombreuse recueillis dans le souvenir de ceux qui sont tombés dans les rangs du 11<sup>e</sup> Choc.

Les camarades Antonini et Huchard représentaient la Koumia à ces manifestations.

Le magnifique passé du 11<sup>e</sup> Choc, notamment en Corée et en Indochine, est garant de l'exécution des missions qui vont être confiées à ce régiment nouvellement reconstitué.

## Association nationale Maréchal-Lyautey

Le samedi 16 novembre 1985, la Koumia était représentée à l'assemblée générale de l'Association nationale Maréchal-Lyautey qui se tenait au lycée militaire d'Aix-en-Provence, par le colonel Verlet et MM. Larousse et Bera.

## Une mise au point

### VIE DES SECTIONS

A la suite de la parution, dans le Figaro-Magazine du 9 novembre 1985, d'une lettre de lecteur mettant en cause l'attitude des tabors marocains au cours de la campagne de 1940, notre président a adressé la lettre suivante au directeur de cette publication.

A Monsieur Louis PAUWELS,  
 directeur du « Figaro-Magazine »,  
 83, rue Montmartre, 75002 Paris.

« Monsieur le Directeur,

« Dans la rubrique « Courrier des lecteurs » du numéro du 9 novembre 1985, de votre hebdomadaire vous avez cru devoir insérer à la page 173 une correspondance émanant de M. Emmanuel Karlin, demeurant aux Sables-d'Olonne. Celle-ci, quoique placée après le sous-titre « Pas d'accord » et bien qu'écrite avec une cinquantaine d'ironie à l'encontre des conclusions de votre dossier, a suscité de nombreuses et violentes réactions, « l'humour » de son auteur n'ayant guère été apprécié parce que trop souvent incompris.

« En tant que président de la Koumia je me dois de vous rappeler que les tabors marocains :

- n'ont pas été appelés en métropole lors de la campagne de 1940 et de ce fait n'ont donc pu en aucune façon participer à « une fuite éperdue » ;
- ont été considéré dès 1943 tant par nos alliés que par nos adversaires comme des troupes d'élite durant la campagne d'Italie sous les ordres du général Juin, puis en France sous les ordres du général de Lattre de Tassigny et leur drapeau a été décoré de la Légion d'honneur par le général de Gaulle.

« Ce sont les tabors marocains qui exploitant la rupture du front du Garigliano ont par leur action audacieuse à travers le massif montagneux des Abruzzes permis la prise de Rome, ce sont eux qui en liaison avec la 3<sup>e</sup> division d'Infanterie algérienne ont libéré Marseille, ce sont eux enfin qui après une suite de combats meurtriers dans les Vosges ont percé la ligne Siegfried, laissant tout au long de cette route de l'Atlas au-delà du Rhin : 1.821 tués, 6.598 blessés et 4 prisonniers seulement pour un effectif permanent de 12.000 hommes à peine. Cette proportion souligne les sacrifices consentis par ces Marocains tous volontaires pour nous aider à libérer la France.

« Je regrette vivement que vos services rédactionnels aient cru devoir choisir cette correspondance — parmi certainement beaucoup d'autres, comme représentant l'opinion de ceux qui ne sont pas d'accord avec les conclusions de votre dossier, compte tenu de l'interprétation et de l'utilisation qui peuvent en être faites par ceux qui ne la replacent pas dans le contexte de votre sous-titre « Pas d'accord » et n'en font qu'une lecture rapide.

« Je compte sur votre souci de la vérité et du respect dû aux combattants pour insérer dans un tout prochain numéro du Figaro-Magazine la mise au point qui s'impose.

« Dans cette attente veuillez trouver ici, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. »

FEAGAS.

Une mise au point

## VIE DES SECTIONS

A la suite de la parution, dans le Figaro-Magazine du 9 novembre 1985, d'une lettre de lecture mettant en cause l'attitude des laboratoires marocains au cours de la campagne de 1980, notre président a adressé la lettre suivante au directeur de cette publication.

### Marseille

#### Information

— Décès, le 8 octobre 1985 à Tarascon, de l'adjutant-chef Buravant Paul. La Koumia était présente à ses obsèques et la plaque commémorative a été remise à la famille qui y a été particulièrement sensible et l'a manifesté par une carte de remerciements au président de section.

#### Réunion du dimanche 20 octobre en Avignon

C'est au mess de garnison d'Avignon qu'une soixantaine de membres de la section de Marseille se sont retrouvés dimanche 20 octobre. Beaucoup d'autres s'étaient hélas excusés, empêchés soit par la maladie soit pour d'autres raisons qui font que le nombre de participants à nos réunions diminue un peu plus à chaque occasion. Ce que n'a pas manqué de souligner, en le regrettant, dans son allocution le président Filhol. Il y a quand même, fort heureusement, un noyau de fidèles qui est toujours là pour attester de la vitalité de la section.

En voici la liste : Bally et Mme plus deux invités, Bera et Mme, Blanchard et Mme, Bonfils et Mme, Brun et Mme, Dr Brines et Mme, Brion, Caron et Mme, Casado et Mme, Chollet et Mme, Dr Cros et Mme et deux invités, Dagan, Donato, Dubus et Mme, Mme Feniou, Filhol et Mme, Gérin et Mme, Gilles, Hooock, Lasserre et Mme, Lavoignat et Mme, Léger et Mme, Lejard et Mme, Merlin et Mme et un invité, Mme Ocamica, Panigua, Mme Para et deux invités, Plisson et Mme, Sarrazin, Setti et Mme, Thouvenin et un invité. Le colonel Laboucheix, ancien des Affaires sahariennes, ami du colonel Brion et de Lavoignat, s'était joint à eux, tandis que les descendants étaient représentés par le jeune Setti.

S'étaient excusés : Angelier, Aubert, Barbaize, Mme Barbier, Bertany, Bonachera, Busy, Chaumaz, Chevrot, de Chilly, Couetmeur, Dallier, Debril-Loiseau, Dekivière, Delhumeau, Mme Desbrosses, Desrieux, Dubarry, Duhoo, Ferré, Fouvret, Franceschi, Gaillard, Galline, Gourbin, Honoré, Jaloszinski, Larousse, Dr Léger, Loiseau Mairot, Mansuy, Mme Neigel, Pataine, Potillet, Mme Rey, Ruel, Sirvent, Verlet, Wartel. Seize invitations sont restées sans réponse.

Parmi les descendants, excusés : Berthon, Dubus, Mme Glibert, Labarre-Rey, Lopez, Théry. Trois invitations sans réponses

### Rhône - Alpes

La réunion d'automne s'est tenue à Lyon le dimanche 6 octobre 1985.

#### Programme de la journée :

— 10 h 30 : Maison du travailleur étranger (M.T.E.), 15, rue du Dauphiné, exposé de M. Laurent, directeur, sur « le phénomène migratoire et le rôle de

la Maison du Travailleur étranger dans la région lyonnaise » ; ce sujet d'actualité a suscité de pertinentes questions parmi les quarante-cinq auditeurs présents.

Ce fut aussi l'occasion d'évoquer le colonel Le Page qui de 1958 à 1981 (peu avant son décès le 20 mars 1982) a été directeur puis président-directeur général de la M.T.E., ainsi que nos camarades goumiers, ses collaborateurs : Verrié, Ferracci, Gantet, Clémenceau, Brémaud, Valot, Serres, Seidl, Loubès, Guidon, ce dernier actuellement directeur du foyer de Meyzieu.

— 12 h 15 : mess des sous-officiers de garnison, quartier Général-Frère, pot de l'amitié auquel avait été invité M. Laurent, directeur de la M.T.E., suivi du déjeuner regroupant cinquante-neuf convives.

Avant de souhaiter « bon appétit » le président de section fit part des très fidèles amitiés du général Feugas séjournant dans le midi avant un voyage à Rome ; dans sa lettre notre président national donnait des nouvelles du général Leblanc, en rééducation à Fréjus après s'être cassé le col du fémur.

Parmi les assistants nous avons salué :

- Georges Boyer de Latour et Mme, président de l'Association des descendants des membres de la Koumia ;
- Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale de l'Association des descendants ;
- Jacqueline Maurer (née Matot) et son mari, membre du conseil d'administration des descendants ;
- le commandant Filhol et Mme, président de la section de Marseille ;
- Mme la générale Miquel ; Mme Le Page ; Gérard Le Page.

Puis communication fut faite des nouvelles des camarades qui pour des raisons diverses n'ont pu être des nôtres et qui tous transmettaient leurs amitiés.

Le président de section regrettait le silence, l'indifférence de ceux qui n'ont pas répondu à sa lettre circulaire adressée à tous les membres de la section ainsi qu'aux descendants.

Le repas très animé se déroula dans l'ambiance habituelle de nos réunions.

— 17 heures : visite du musée du Souvenir au quartier Général-Frère et dislocation.

Pour certains, l'horaire des trains, la distance à couvrir, hâtaient à regret le départ.

La visite du musée de l'Armée se déroula avec les commentaires du général (CR) Somervogel, ex-adjoint au Gouverneur militaire de Lyon. Nous étions vingt et un à parcourir l'histoire de la Révolution à nos jours, dans un des bâtiments du quartier de la Vitriolerie où quelques objets évoquent les goums marocains.

Etaient présents (ordre alphabétique) : Aubertin et Mme, Auboiron et Mme, Battu, Bordes et Mme, Mme Brémaud et ses enfants M. et Mme Mercusot, Carré et Mme, Caron, Chaney et Mme, Mme Charvot, Clémenceau, Cognot, Chopin et Mme, Dufrêne, Filhol et Mme, président de la section de Marseille, Mme Gantet, Guidon et Mme, Mme Le Page, Magnenot et Mme, Mathieu et Mme, Mme Matot, Mme la générale Miquel, Marx et Mme venus d'Alsace, Orsini et Mme, Payre et Mme, Préaux et Mme, Reynaud et Mme, Vittet et Mme.

Les descendants : Georges Boyer de Latour et Mme, président de l'Association des descendants des membres de la Koumia, Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale de l'association, Jacqueline Maurer (née Matot) et son mari, membre du conseil d'administration de l'association, Jacqueline Thepénier, présidente des descendants de la section Rhône-Alpes, Monique Deville (née Cognot), François Lacarelle, Gérard, Le Page, Jean-Marie Magnenot, Danielle Tournand (née Pataine) et son mari, Françoise George, filles du colonel George ; et deux invités : Chettouch Nour Eddine, fils de l'ex-goumier Mohamed Hossein (9<sup>e</sup> Tabor), Benkhouya Jamal, fils de l'ex-goumier Moha ou Saïd (9<sup>e</sup> Tabor).

Etaient excusés : Audouard, de La Brosse, Bechet, Berthod, Mme Bonnet, Chamiot Kléber, Corbelin, Dardeau, Depasse, Devise, Mme Dorelon, Dubarry (section de Marseille), Mme Eveno, Mme de Fleurieu, Fayolle, Foussard, Gaude, Guérin, Mme Guille, Heynaud, Izoard, Jocteur, Legrix, Loubès, Le Martret, Maligue, Mme Martinat, Masseur, Mazin, Mme Murat, Nougé, Mme Potelle, Périgois,

Perrin, Richaud, Roch, Mme Sarrazin, Saulay, de Sèze, Mme Thepénier (accidentée quelques jours avant).

Les descendants : Jacques Delhumeau, Mme Heller (née Garry), Francine Magnanat (née Potelle), Bernard Mathieu, Roselyne de Saint Olive (née de Fleury), Marie-Claire Vittet (née Préaux) et son mari capitaine Vittet.

Pour la journée du 6 octobre 1985 : 129 lettres avaient été adressées dès le 3 septembre aux membres, anciens et descendants des départements 01, 03, 21, 43, 38, 39, 42, 63, 69, 71, 73, 74.

Résultats : 26 réponses positives soit : 59 présents ; 46 réponses négatives (ceux qui se sont excusés pour différentes raisons) dont certaines contenaient un chèque ou timbres destinés à la section ; 2 retours avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée » ; Dehollain, Hidalgo ; 55 lettres sont restées sans réponse dont 22 descendants.

Le renvoi du bulletin détachable de la lettre circulaire est déjà un signe d'existence et de participation à la vie de la Koumia.

### Nouvelles des uns et des autres :

#### Changement d'adresse :

— Colonel Berthod Jacques, 28, rue des Perrières, porte C, 21000 Dijon, (A/C du 1-12-1985).

— Legrix Pierre, L'Orme, Mont-Saxonnex, 74130 Bonneville.

— Colonel (ER) Jocteur Léon, La Louvière, Culin, 38300 Bourgoin Jallieu.

#### Nouvel adhérent (possible) :

— Gizonzac Jean, 7, avenue Jean-Mermoz, 34470 Pérols. Tél. : 67-50-04-34. Ancien du 4° G.T.M., 8° Tabor. Rentré récemment du Maroc où il était expert agricole. Pour des raisons de santé dans sa famille n'a pu venir à la réunion de la section Rhône-Alpes du 6 octobre où il était invité. Est à contacter par notre ami Camrubbì.

### Réunion de section et participation :

Avec la rentrée, les réunions mensuelles ont repris le 4<sup>e</sup> jeudi, 3, rue du Plat à Lyon. Une majorité des membres de la section souhaite maintenir les deux réunions annuelles. Celle du printemps 1986 pourrait avoir lieu en Savoie.

Par ailleurs, il est envisagé une rencontre des deux sections Marseille et Rhône-Alpes à mi-chemin entre Marseille et Lyon.

La Koumia est toujours représentée — au minimum Mazin et le fanion — aux principales cérémonies officielles se déroulant à Lyon : anniversaire de la libération — 1<sup>er</sup> et 11 novembre pour ce 2<sup>e</sup> semestre.

Anciens et descendants de la Koumia peuvent toujours adresser leurs critiques et suggestions concernant la vie de la section : déjeuners, nouvelles et activités des uns et des autres, carnet familial, recherche de nouveaux membres, changement d'adresses, etc.

## Vosges

Le samedi 7 septembre 1985, l'Amicale du 8<sup>e</sup> Zouaves a déposé une gerbe au monument des goums à la Croix-des-Moinats (Vosges). Le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges assistait à cette cérémonie.

## Aquitaine - Pyrénées

Les sections Aquitaine - Pyrénées, sous la présidence du général Feugas, se sont rejointes le 20 octobre 1985 à Arcachon, au tir au vol.

Réunion très animée, chaleureuse, grâce au nombre élevé des participants (110), au beau temps, à la finesse du repas et à une loterie dotée de très nombreux lots.

Après le kir de l'amitié, le commandant Servoin exprime son plaisir d'accueillir le commandant Guyomar et les amis des Pyrénées. Il remercie le colonel Soult, maire adjoint d'Arcachon, qui a bien voulu mettre à sa disposition ce site réputé. Il souligne que le colonel Soult retrouve cet après-midi deux camarades de captivité en Indochine, le général Feugas et le commandant Guyomar et en témoignage de reconnaissance il lui remet l'insigne de la Koumia.

Le président de la section Aquitaine informe les membres de sa section qu'il a été désigné pour organiser en juin 1987 l'assemblée générale de la Koumia. Mission redoutable car pour l'honneur de la section il faudra que sa réussite soit au moins égale à celles prestigieuses de Toulouse et de Gérardmer. Il sera fait appel en juin prochain aux volontaires pour mettre sur pied une cellule « opérations ». Il propose qu'Arcachon, avec son casino, son hôtellerie, ses plages soit la cité d'accueil d'autant plus que le colonel Soult, l'assure de son appui total.

Parmi les absents il adresse une pensée particulière, avec ses vœux de bonne guérison, à Mmes Arzeno et Ratel qui relèvent d'une grave opération. Il forme également des souhaits de bonne convalescence à Lomothe et une meilleure santé aux camarades Brangier, Giraud, Guimberteau et Poirault. Il remercie les amis du Languedoc, de Provence et des Pays de Loire qui se sont joints à cette rencontre. Il note avec plaisir la présence de M. Bonvoisin, maire de Ruch, de M. Dupuy, président de la cave de Ruch, de Mme Moreau et de nombreux fidèles anciens d'Algérie et du Maroc.

**N.B. — Prochaine réunion :** elle aura lieu le 6 avril 1986, à Saint-Emilion, où M. et Mme Aubert, amis de la section, nous offrent la magnifique salle de leur château « La Couspaude » grand cru classé.

### Aquitaine

Etaient présents : général et Mme Feugas, colonel et Mme Soult, Alby et Mme, Arzeno, Charpentier et deux invités, Conchon et Mme, Castenier, Cadot et Mme et deux invités, Decomble et Mme, Fenêtre, Florentin et Mme, Garuz et Mme, Gerbier, les frères Guillaume, Hébert et Mme, Joseph et Mme, Lang et Mme, Mairot et Mme, Ponce et sept invités, Paradge et Mme, Pasquier et Mme, Servoin et Mme, Soubrié Max et Mme, Toussaint et Mme, Tenailon et Mme, Mme Troussard, Veyssière, Wallart, huit invités divers.

Descendants : Mairot J.-C. et Mme, Soubrié C. et Mme, Servoin Alain et Mme, et ses enfants Sophie et Amandine, Servoin Véronique et dix amis.

### Pyrénées

Etaient présents : de Balby et Mme, Borie et Mme, Chevalier et Mme et deux invités, Degarry et Mme et deux invités, Ferrié et Mme, Guyomar et Mme, de Kerauten et Mme, Manus, Peyramale et Mme, Rougeux et Mme, Subra et Mme.

### Aquitaine

Absents excusés : Mme Beurpère, Brangier, Brassens, Chauvel, Cunibile, Mme Conort, de Rochefort, Dumollard, Durand-Desgranges, Mme Ducruc-Niox, Mme Fournier-Pantalacci, général Ferry, Giraud, Guyardeau, Guimberteau, Harmel, Jean Albert, Jolivet, Lamothe, Mounier, Perrier, Poirault, Mme Pouban, Roussel, Ratel, Rielh, Richard, Salanie, Voinot V., Zante.

Descendants : Barilari, Mme Bureau, Mme Gonzalez, Mme Malher-Besse.

**Pyrénées**

**Aquitaine - Pyrénées**

Etaient absents : général Allard, général Partiot, Abad, Albier, Allin, Auboin, Aymeric, Mme Barrou, Bertot, Mme Boinot, Bourdet, Buan, Cabos, Chirousse, Caze-nave, Cazaugade, Dulard, Fournier, Gourde, Guay, Jacquinot, Jenny, Labadan, Lecor-beillier, Lecuyer, Lesbats, L'Héritier (D), Lhospied, Marche, Meyer, Masson, Moris, Mme Naze, Noblet, Mme Renevier, Mme Rozey, Mme Sore, Soulet.

Après le kit de l'unité, le commandant Servoin exprime son plaisir d'accueillir le commandant Guyomar et les amis des Pyrénées. Il remercie le colonel Soult maître adjoint d'Arcachon qui a bien voulu mettre à sa disposition ce local.

**Cotisation**

Quelques adhérents n'ont pas encore acquitté leur cotisation 1985. Il leur est demandé de se mettre en règle.

Le président de la section Aquitaine informe les membres de sa section d'un a été désigné pour organiser en juin 1987 l'assemblée générale de la Koumia.

**Aide aux anciens goumiers**

Le 22 novembre, quatre colis d'un poids total de 39 kilos ont été adressés à quatre anciens goumiers marocains dans le besoin. Ils contiennent des vêtements, linge, neufs ou en excellent état. Merci aux amis qui, par leurs dons en numéraire ou en nature, ont permis cette entraide qui ne pourra être continuée compte tenu des ressources modestes de la section.

Les frais d'envoi ont été supportés par la caisse de la section.

**A. Servoin.**

M.B. - Prochaine réunion : elle aura lieu le 6 avril 1988, à Saint-Emilion, où M. et Mme Aubert, amis de la section, nous offrent la magnifique salle de leur château - La Couquade - grand cru classé.

Etaient présents : général et Mme Féugas, colonel et Mme Soult, Alpy et Mme Arzano, Charpentier et deux invités, Conchon et Mme Castanier, Gabot et Mme et deux invités, Decomble et Mme, Fenêtre, Fioranti et Mme, Garz et Mme, Gerlier, les frères Guillaume, Hébert et Mme, Joseph et Mme, Lag et Mme, Malrot et Mme, Ponce et Mme, Pons et Mme, Pasquier et Mme, Pasquier et Mme, Servoin et Mme, Soult et Mme, Toussaint et Mme, Tenaillon et Mme, Mme Toussaint, Veyssière, invités divers.



Descendants : Malrot J.-C. et Mme, Servoin Alain et Mme, et ses enfants Sophie et Amélie, Vénique et dix amis.

**Pyrénées**

Etaient présents : de Balby et Mme, Borie et Mme, Chevallier et Mme et deux invités, Degary et Mme et deux invités, Ferré et Mme, Guyomar et Mme, de Keratzen et Mme, Mansu, Peyramale et Mme, Rougeux et Mme, Subst et Mme.

**Aquitaine**

Absents excusés : Mme Beaupère, Brangier, Brassens, Charvel, Cunliffe, Mme Conort, de Rochefort, Dumollard, Durand-Destanges, Mme Ducroc-Niox, Mme Fournier-Pantaleo, général Ferry, Giraud, Guyard, Guimberteau, Hamel, Jean Albert, Jolivet, Lamorh, Mounier, Perrier, Portault, Mme Poudran, Rousseil, Ratal, Rieth, Richard, Salanis, Voiron V., Zante.

Descendants : Bahier, Mme Bureau, Mme Gonzalez, Mme Malher-Besse.

# MONTSOUREAU

## MUSEE DES GOUMS

### DONS REÇUS

Madame GUILLAUME :

- 2 panneaux vitrés contenant chacun 100 insignes d'unités militaires.
- 1 moukkala marocain bagué argent marqueté ivoire.
- 3 koumias en argent avec étuis.
- 2 boîtes à poudre en corne.
- 2 porte-cigarettes 3° D.I.A.
- 2 cendriers en faïence marocaine.
- 1 collier argent avec deux broches.
- 1 broche argent.
- 1 main de Fatima argent.
- 1 cendrier argent.
- 2 bracelets argent articulés.
- 2 bracelets argent.
- 2 bracelets de cheville en bronze.
- 1 petit coffret en buis filigrané argent, contenant une petite koumia.

M. AUGARDE :

- 1 grande photographie du général Guillaume.

Capitaine ANTONINI :

- « Chant des tabors » (paroles et musique).

M. GIGONZAC de PEROLS :

- Photographie des monuments de Pont-Blandin et de Dar caïd Medboh.

M. MEME :

- Un insigne du 2° bataillon du 7° R.T.M.

Capitaine RAULT :

- Un étui à cigarettes aux armes du 2° G.T.M. (1945).

M. NAUD :

- Une photographie de l'Amghar Si El Hadj Assou ou Boussalem des Aït Atta.

Capitaine ANTONINI :

- 1 insigne promotion Sous-Lieutenant-Camille-Jean.

M. HOUGUENADE :

- Une photographie des cavaliers des goums défilant à Paris le 14-7-1919.

Mme FESTE :

- Le fanion du 68° Goum.

Mme LAROUSSE :

- Deux cartes-postales de 1914 à Casablanca dont l'une représente le défilé du bataillon de réserve formé par les mobilisés à Casablanca à la tête duquel se trouve le père de Mme Larousse.

Mme BARILARI :

- photocopie d'un recueil de souvenirs « Sur les pistes du Sud » écrit par Barilari en 1937.

Commandant PASQUIER :

- 1 insigne promotion M.-et-L.-de-Wavrechin (sous-officier Saumur).

## RECHERCHES

Pour compléter la collection de fanions de goums le musée serait heureux que les éventuels actuels détenteurs lui adressent les fanions suivants :

- 57° Goum dernier commandant capitaine Bordes.
- 58° Goum dissous à Taounate.
- 81° Goum du 9° Tabor, dissous le 1<sup>er</sup> septembre 1945.
- 92° Goum, dissous à Hadada le 16 décembre 1945.
- 104° Goum, dissous à Moulay Tayeb le 12 mai 1956.
- 106° Goum, dissous aux Aït Ourir le 12 mai 1956.

## AUTORISATION

délivrée à M .....

membre de la Koumia ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1986.

Le président de la Koumia,

## CARNET

### NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Marie-Astrid, le 31 mai 1985, fille du capitaine et de Mme Vautrety, petite-fille du général et de Mme Vautrety.
- Stanilas, le 27 juillet 1985, fils de Marc et d'Elisabeth Laskowski, petit-fils de l'adjudant-chef (ER) Guillaume Marcel.
- Bernard Chaplot, notre ancien porte-drapeau, nous a fait part de la naissance de son premier petit-fils Florent, le 19 octobre 1985.
- Sylvain, le 8 août 1985, troisième enfant de M. et de Mme Toulotte, petit-fils du colonel et de Mme Magnenot.
- Aurélie, le 31 août 1985, fille de M. Yves Lejard (D) et de Mme, petite-fille du capitaine (ER) Lejard.
- Lucie, le 5 octobre 1985, fille du capitaine et de Mme Guyot de Saint Michel Bruno et de Mme, née Claire Pelletier (D) et petite-fille du colonel G. Pelletier ; Lucie est aussi la petite-fille de Mme Puidupin.
- Jean-Baptiste, le 17 octobre 1985, fils de M. et de Mme Luc d'Abouville (D) née Boyer de Latour, petite-fille du général Boyer de Latour.
- Clément, le fils de M. et Mme Berthod, quatorzième petit-enfant de Jacques Berthod.

« Aux parents et grands-parents, la Koumia et l'Association des descendants adressent leurs chaleureuses félicitations.

### MARIAGES

C'est également avec joie que nous annonçons le mariage de :

- Laurence Renevier (D) fille du commandant (+) et de Mme Renevier, avec le docteur Tinh Duong Ha, le 25 août 1985.
- Marie-Hélène Depis, fille de M. et Mme Jean Depis (D) et petite-fille du colonel Verlet, avec M. Pierre Vivier, le 7 septembre 1985.
- Richard Caron, fils de l'adjudant-chef (ER) Caron et Mme, avec Mlle Marie-Bernadette Nakle, le 14 septembre 1985.
- Anne-Marie Larivière, fille du capitaine (ER) Larivière Guy, payeur aux Armées, avec M. Armand Lappara, fils du colonel Lappara.

La Koumia et l'Association des descendants adressent leurs chaleureuses félicitations aux parents et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

### DISTINCTIONS - NOMINATIONS - PROMOTIONS

- Notre secrétaire général, Jean de Roquette-Buisson a été promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre des déportés résistants et grands invalides de guerre par décret en date du 11 novembre 1985.

- Le général (CR) Le Diberder a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national du Mérite.
- Le capitaine (ER) Serge Tétu a été promu officier de la Légion d'honneur.
- Le capitaine des troupes de Marine Jean Bruno Vautre, fils du général Vautre, a été promu chef de bataillon à compte du 1<sup>er</sup> octobre 1985.
- Les sous-lieutenants E. de Malleray (D) et A. Himmiche, de la promotion de l'Ecole de l'Air Général-d'Harcourt (1982), ont été promus lieutenants et sont affectés à la base aérienne GE 114 - BA 706 à Tours.
- Le lieutenant Etienne de Malleray (D) est sorti premier de sa promotion.
- Pierre Alvernhe (D), fils du colonel (ER) Alvernhe, a été admis à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent.

La Koumia et l'Association des descendants adressent leurs félicitations aux nouveaux décorés et promus.

## DECES

Nous avons la peine de faire part du décès de :

- André Ropke, lieutenant-colonel (ER), le 1<sup>er</sup> septembre 1985, à Marseille.
- François Raval, capitaine (ER), en août 1985, à Valleraugue (Gard).
- Mme Jacqueline Boucheny, veuve du sergent-chef Boucheny, le 7 septembre 1985, au Thillot (Vosges).  
Le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges, les adjoints-chefs Lombard et David représentaient la Koumia aux obsèques.
- Jean Vescovali, adjudant (ER), en février 1985, à l'Ile-Rousse (Corse).
- Louis Blondel, adjudant-chef (ER), en juillet 1985, à Santa-Reparata di Balagnia (Corse).  
Le capitaine (ER) Antonini J.-B., accompagné d'une délégation d'anciens, représentait la Koumia aux obsèques.
- Marcel Cau, chef d'escadrons (ER), le 18 septembre 1985, à Agadir.  
Le commandant Georges Mayer représentait la Koumia aux obsèques.
- Paul Buravant, adjudant-chef (ER), le 8 octobre 1985, à Tarascon.  
La Koumia était représentée aux obsèques.
- Jean Debril-Loiseau, colonel (ER), le 30 octobre 1985.
- Michel Benoist, colonel (ER), le 2 novembre 1985, à Nice.  
La Koumia était représentée aux obsèques.
- Armand Thomas, adjudant-chef (ER), le 27 octobre 1985, à l'Ile-Rousse (Corse).
- Colonel (ER) Louis François Joseph Malga, beau-père de M. Louis Crescenzo l'imprimeur de notre bulletin, le 3 octobre 1985, à Cannes.
- Picardat Alain (D), fils du colonel Picardat, le 18 novembre 1985, à Tours.  
Une délégation de la Koumia, conduite par Pasquier, assistait aux obsèques.
- David Jean, adjudant-chef (ER), le 28 octobre 1985, au Thillot (Vosges).
- Mme Forgeot, veuve de l'adjudant-chef (ER) décédé, le 13 octobre 1985, à Nanteuil-en-Vallée (Cher).
- Les anciens de la R.C. 4 et ceux du camp de prisonniers n° 1 en Indochine apprendront avec tristesse le décès du colonel André Arnaud, ancien commandant du 1/8° R.T.M., le 14 avril 1985, à Fréjus.

Aux familles en deuil, la Koumia et l'Association des descendants adressent leurs affectueuses condoléances et les assurent de la fidèle amitié de tous leurs membres.

## IN MEMORIAM

## Le colonel Michel Denain

Un grand serviteur du Maroc vient de nous quitter : le colonel Michel Denain est décédé à l'hôpital d'Antibes, le 29 août 1985, de cette maladie aux rebondissements imprévisibles que sont les accidents cardio-vasculaires. Quatre précédents avaient affaibli son cœur qui ne résista pas au cinquième.

Avec lui disparaît un personnage de légende, de la geste française au Maroc : un visage de soldat, amoureux de la France, de son armée et aussi ami de la vie. Il avait le regard des êtres qui n'accomplissent que de belles choses et sa carrière exemplaire fut à la mesure de sa personnalité à la fois forte et attachante.

Sa carrière marocaine fut une longue profession de foi pour ce pays qu'il aimait tant et pour lequel il a donné le meilleur de lui-même.

Sorti en 1922 de l'Ecole d'Artillerie de Fontainebleau, il arriva, après diverses affectations et stages dans son arme, au Maroc en 1926, où il suivit le cours préparatoire aux Affaires indigènes de Rabat. Nommé adjoint au bureau des A.I. de Demnat, il est ensuite affecté au bureau des A.I. de l'annexe de Marrakech-Banlieu. Il est ensuite affecté au bureau du cercle de Tiznit qu'il rejoint en juillet 1931. Deux ans plus tard il assumera les fonctions de chef de bureau des A.I. des Ida Oultit.

Promu capitaine en 1934, il rentre en Métropole et est désigné comme instructeur à l'Ecole d'application de l'Artillerie à Fontainebleau. Après avoir exercé son temps de commandement au 66° R.A., le capitaine Denain revint aux A.I. d'abord à Argana, ensuite au secrétariat général de la région de Fez. Il participe ensuite avec le grade de chef d'escadron au 63° R.A.A. à la campagne d'Italie, puis à celles de France, et d'Allemagne où sa très belle conduite lui vaudra trois citations dont deux à l'ordre du corps d'Armée.

En occupation en Allemagne, il quitte le commandement de son escadron pour rejoindre le Maroc où il est affecté au secrétariat général de la région de Marrakech, puis comme adjoint à la D.A.P. à Rabat en 1946. Par la suite le lieutenant-colonel Denain assume le commandement des cercles de Tainesté, d'Erfoud et de Rhafsaï où il peut donner toute la mesure de ses exceptionnelles qualités humaines dont la plus éminente fut son sens profond de la justice que tous, ses chefs comme ses subordonnés se sont plu à reconnaître.

Atteint par la limite d'âge de son grade, le colonel Denain se retire à Cagnes-sur-Mer où il apporte tout son soutien aux sections d'anciens combattants dont il est un président actif. Assisté jusqu'à sa fin par sa dévouée compagne, il laissera à tous le souvenir d'un grand chrétien et d'un valeureux soldat.

## Le chef d'escadrons Cau

Le chef d'escadrons (ER) Marcel-René Cau, est décédé le 18 septembre 1985 à Agadir où il avait pris sa retraite.

Né en 1920, Marcel-René Cau s'engage le 17 avril 1941 au 3<sup>e</sup> Spahis à Taza. Il participe avec son unité à la campagne d'Italie en 1944, puis au débarquement de Provence à Saint-Raphaël. Sa brillante conduite au feu lui vaut la croix de guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de l'Armée.

A la fin des hostilités en 1945 il est affecté comme aspirant au 1<sup>er</sup> Régiment étranger de cavalerie.

Promu sous-lieutenant en 1946, il part en Indochine où pendant trois ans il participe aux opérations dans les rizières et la brousse. Une citation à l'ordre de la Division vient alors récompenser sa bravoure.

Retré au Maroc en 1949, il est affecté à l'Etat-major des troupes au Maroc et devient officier d'ordonnance du général commandant supérieur.

De 1951 à 1956 il sert dans les goums et tient garnison à M'Zefroun, Tounfite et Taouz. Il termine son séjour au Maroc comme commandant du 26<sup>e</sup> Goum.

Promu capitaine en 1956, il part en Algérie où il est affecté aux territoires sahariens. Commandant en 1966, il est affecté à Montpellier au 503<sup>e</sup> Régiment de chars de combat. C'est dans cette unité qu'ayant atteint vingt-cinq ans de services militaires, il prend sa retraite en 1969 et se retire à Agadir.

Habitué à une vie particulièrement active, le commandant Cau reprend une activité civile où ses qualités humaines, son dynamisme et son intelligence le font particulièrement apprécié de ses employeurs. Il militait par ailleurs à Agadir au sein de la Société française de bienfaisance.

Le commandant Cau était titulaire de nombreuses décorations et en particulier : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre T.O.E., croix de la Valeur militaire, officier du Ouissam Alaouite.

La Koumia était représentée à ses obsèques par le commandant Georges Mayer.

Nous renouvelons à ses enfants et petits-enfants nos condoléances attristées.

## Adjudant-chef Eveno

Né le 21 décembre 1928, à Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) la carrière militaire de Jacques Eveno débute le 15 avril 1948. Il est en occupation en Allemagne avec le 24<sup>e</sup> B.T., puis le 5<sup>e</sup> R.T.; de mai 1950 à octobre 1952 il fait campagne en Indochine avec le 6<sup>e</sup> Bataillon de montagne dans le secteur autonome des hauts plateaux, poste de Tan Hung, puis à Ban Me Thuot (sud Annam). Il est cité deux fois. Après un séjour en France il rejoint le Maroc et sert au 47<sup>e</sup> Goum de juillet 1953 à juillet 1955; puis au G.H.R.

A la dissolution des goums marocains il est affecté « hors cadres » à l'ambassade de France au Maroc jusqu'en juillet 1965. Il terminera sa carrière en France à l'E.M.A.T. le 4 mars 1966.

Après son retour à la vie civile, il entre à la Sonacotra à Lyon pour y diriger un foyer d'hébergement de travailleurs immigrés.

Gravement malade, il a été enlevé trop tôt à l'affection des siens le 17 avril 1985.

L'adjudant-chef Eveno était titulaire de la médaille militaire, croix de guerre, T.O.E., croix du combattant.

A la levée du corps le 19 avril, la plaque commémorative des goums était remise à Mme Eveno. Notre camarade a été inhumé à Saint-Pierre-Quiberon, sa Bretagne natale.

## Chef de bataillon Mallet

Né le 8 mars 1892 à Macon (Saône-et-Loire), Louis Mallet s'engage en 1910 au 134<sup>e</sup> R.I. Sous-lieutenant il participe à la guerre 1914-1918 ; blessé au Bois-Brûlé le 6 octobre 1914 il est cité à l'ordre du 8<sup>e</sup> corps d'Armée et fait prisonnier le 2 juin 1916. Il quitte l'armée en 1919.

En 1927, il s'installe au Maroc avec sa famille ; exploitant agricole à Tiflet, il participe à l'expérimentation fruitière, puis il est directeur technique et commercial de différentes exploitations agricoles de la région d'Imouzer et de Marrakech.

Lieutenant de réserve il accomplit plusieurs périodes d'instruction. Il sera mobilisé en 1939. En février 1943, il est rappelé à l'activité par la Résidence générale de France au Maroc, service des Affaires indigènes, comme adjoint au secrétariat général de la région de Fez. Il est promu chef de bataillon le 25 septembre 1944.

Démobilisé, il est un des artisans de l'organisation du paysannat au Maros.

Rentré en France en 1957, toujours très actif, il poursuit encore une vie professionnelle pendant plusieurs années à Larcay en Indre-et-Loire, puis à Macon (Saône-et-Loire).

En 1983, après une intervention chirurgicale, le mal a raison de sa longue existence ; il ira s'éteindre le 31 mai 1983, chez sa fille à Veigné. Il est inhumé à Macon près de son épouse décédée en 1958.

Le chef de bataillon Mallet était chevalier de la Légion d'honneur ; titulaire de la médaille militaire, croix de guerre, médaille de Verdun.

Ancien combattant de 1914-18, et après trente ans de présence active au Maroc, membre de la Koumia, il regretta de ne pouvoir assister à nos réunions de section en raison de son âge et son état de santé, mais il avait toujours un mot pour exprimer sa fidélité et sa camaraderie.

Sa famille peut être assurée que la Koumia conservera son souvenir.

## Adjudant-chef Murat

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1914 à Saint-Julien (Corrèze), Roger Murat s'engage au 1<sup>er</sup> R.T.M. le 18 juin 1935. Sergent en 1937, il sert au 1<sup>er</sup> Régiment de zouaves, puis au 17<sup>e</sup> Goum marocain. Le 1<sup>er</sup> novembre 1940 il est en service aux Méhallas chérifiennes. Réintégré dans l'armée active en décembre 1942 ; sergent-chef en 1943, il est affecté aux G.H.R. du 10<sup>e</sup> Tabor. Adjudant en août 1945, il est aux Méhallas jusqu'au 10 août 1946, date où il quitte l'armée active.

L'Office chérifien des phosphates à Khouribga le retient au Maroc dix ans.

De retour en France, en 1956, il est employé à la B.N.P. à Lyon jusqu'à sa retraite en 1977.

Enlevé à l'affection des siens le 29 avril 1984, il a été inhumé dans sa terre natale en Corrèze.

L'adjudant-chef Murat a participé aux campagnes de France 1940-1945, Tunisie, Corse, Italie. Il était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre 1939-1945.

Le 18 octobre 1984, la plaque commémorative des goums était remise à Mme Murat en l'assurant du souvenir que nous garderons de notre camarade.

## Adjudant-chef Dilphy

Adrien Dilphy, né en 1905, s'engage en 1925 au 510<sup>e</sup> Régiment de chasseurs de combat à Mayence (Allemagne). Sa carrière militaire se déroule ensuite au 2<sup>e</sup> Régiment de spahis marocains à Marrakech, mai 1929 ; 7<sup>e</sup> groupe d'automitrailleuses, janvier 1930 ; avec le 27<sup>e</sup> escadron de Meknès, il participe en 1931 aux opérations de pacification à Bou Denib, Taouz, El Haroun, Merzouga.

Au cours d'une mutation en France il sert au 5<sup>e</sup> groupe d'automitrailleuses à Lyon, puis, après la dissolution de cette unité, au 8<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers motorisés à Saint-Germain-en-Laye en 1936.

Il souhaite retourner au Maroc, en mars 1938, où il est affecté au 24<sup>e</sup> Goum à Berkine, au 34<sup>e</sup> Goum à Aknoul en mai 1940, puis au 37<sup>e</sup> Goum chérifien à Tinerhir en septembre 1940.

C'est avec le 60<sup>e</sup> Goum du 1<sup>er</sup> Tabor, 2<sup>e</sup> G.T.M. qu'il fera campagne : après le front tunisien en février 1943 où il est blessé au djebel Ousselot, il participe à la longue marche des tabors marocains.

Il débarque en Corse en septembre 1943, puis en France en septembre 1944 où, après les opérations de la libération du sol français, il sera en Allemagne jusqu'en mai 1945.

Il rejoindra Azilal au Maroc le 17 novembre 1945. Le 19 juillet 1946 il est dégagé des cadres, après plus de dix-huit ans de service et quatorze ans et dix mois de campagnes.

Après cette première retraite, l'allant qui le caractérisait au cours de sa carrière militaire va encore se manifester dans les diverses activités auxquelles il se consacrera : professionnelle, associative et communautaires (conseiller municipal) et vie familiale.

Il nous quittait le 6 février 1984 et a été inhumé à Bay-Passy (Haute-Savoie). Par l'intermédiaire de notre camarade Orsini, la plaque de la Koumia a été remise à Mme Dilphy.

L'adjudant-chef Dilphy était titulaire de la médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, croix du combattant et autres décorations dont le Ouissam Alaouite.

## Capitaine Combémoré

Dans le bulletin n° 96 de mars 1985, Jacques Girardin cite un épisode émouvant du sergent-chef Combémoré lors des opérations du Saghro ; ceux qui l'ont connu liront ci-après un bref résumé de sa carrière.

Né le 12 septembre 1906 à Servant (Puy-de-Dôme), Marcel Combémoré s'engage en 1925 au 81<sup>e</sup> R.I. En 1929, avec le 1<sup>er</sup> R.T.M., il est en tournée de police et travaux de piste sur le territoire du Tadla. Sergent-chef en 1930, il est affecté au 7<sup>e</sup> Goum mixte marocain à Guelifat, cercle d'Erfoud et sous les ordres de Bournazel, participe de 1931 à 1933 aux opérations de pacification dans le djebel Sargho ; il fait l'objet de quatre citations dont une comportant l'attribution de la médaille militaire.

A partir de 1935, sa carrière militaire se déroule en France au 153<sup>e</sup> R.I. ; puis au 149<sup>e</sup> R.I.F. et 113<sup>e</sup> R.I.A. Aspirant d'active en 1940 ; sous-lieutenant en 1941, il est affecté à l'état-major de l'Armée et sera intégré dans le corps de chancellerie. En 1944 il est au bataillon F.F.I. de l'Allier à Montluçon. Rappelé à l'activité en 1945 et mis à la disposition du général commandant la 13<sup>e</sup> Région. Bénéficiant de la loi sur le dégagement des cadres il quitte l'armée active le 5 octobre 1946. Dans la réserve, il est promu capitaine le 15 août 1953.

Le capitaine Combémoré était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire ; croix de guerre T.O.E., croix du combattant, Ouissam Alaouite.

La Koumia et plus particulièrement ceux de l'époque héroïque de la pacification du Maroc garderont le souvenir de ce camarade témoin de la fin dramatique du capitaine de Bournazel.

## ARTICLES DIVERS

### Evocation d'un officier de la vieille époque : le colonel Charles de Fleurieu

par un de ses anciens adjoints

Né en 1901 à Arnas (Rhône), Charles de Fleurieu est admis à l'Ecole spéciale militaire, à Saint-Cyr, en 1922, avec la promotion « Metz-et-Strasbourg ». Il est affecté, à sa sortie de l'école au 7<sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens, à Biskra, où la vie de garnison le déçoit. Aussi demande-t-il, dès 1926, à être muté, en service volontaire, sur un théâtre d'opération extérieures. Il rejoint en mai le 25<sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens, avec lequel il participe aux dernières opérations sur le front nord, dans le haut Kert, (région de Taza). Il découvre alors le Maroc et présente aussitôt sa candidature pour le service des Affaires indigènes.

Nommé adjoint stagiaire au bureau de la « Marche » de Taroudant, il reçoit en 1929 les félicitations écrites du général Huré, commandant supérieur des troupes du Maroc, pour la part qu'il a prise à l'action politique menée sur les confins sud du territoire d'Agadir pour préparer la pacification des tribus de l'Anti-Atlas.

Il est cité à l'ordre de l'Armée à la fin de la campagne du printemps 1934 et est nommé chef du bureau de Tafraout, nouvellement créé, dans le cercle de Taroudant, sous les ordres du chef de bataillon d'Hauteville.

Après un court séjour au bureau régional, à Fez, où il dirige la section politique, il est appelé à Marrakech par le colonel d'Hauteville, qui vient de prendre le commandement de la région. Il assume, au pied levé, les fonctions de secrétaire général de la région après le décès subit du colonel Albouy, et devient alors le collaborateur immédiat du colonel, puis du général d'Hauteville, qu'il secondera pendant toute la durée de la guerre, dans le cadre de la « politique des grands caïds », dans ses rapports confiants avec le pacha El Hadj Thami El Glaoui. Il suit avec lucidité la montée du nationalisme marocain et la dégradation rapide de la situation politique, lorsque la crise franco-marocaine entre dans sa phase aiguë, après que le pacha de Marrakech eût été jeté publiquement hors du palais impérial à Rabat pour avoir osé, avec l'accord tacite du général Juin alors résident général, reprocher au sultan, en termes certes trop vifs, l'appui mal déguisé qu'il apportait au parti de l'Istiqlal.

On sait que le Glaoui, profondément humilié par l'affront public qui lui avait été infligé, organisa à Marrakech, avec l'aide de ses amis, un mouvement de « l'Opposition et des Réformes », qui prit suffisamment d'ampleur pour aboutir à la déposition du sultan Sidi Mohamed, par le général Guillaume, le 20 août 1953, et à l'élévation au trône de son cousin Moulay Arafa, proclamé à Marrakech, en présence du Glaoui, dans la mosquée de la Koutoubia.

Le général d'Hauteville était averti plus que tout autre des réalités de la politique marocaine. Profondément imprégné de la doctrine du maréchal Lyautey,

il fut, contrairement à ce qui fut dit et écrit, un élément modérateur dans l'enchaînement des événements que le pacha avait essayé d'endiguer, mais qui provoquèrent l'abrogation du traité de Fez et la reconnaissance par la France du royaume du Maroc sous l'égide du sultan exilé, devenu Sa Majesté Mohamed V.

Au cours de ces années difficiles, le colonel de Fleurieu se tint constamment aux côtés du chef de la région, faisant preuve, à son image, d'une discipline militaire et intellectuelle totale. Il remplaça ensuite le colonel Salanié au commandement du territoire de Ouarzazat, et constitua son équipe : Tivolle au cercle de Ouarzazat, Jouin à celui de Zagora, et moi à celui de Boulmane du Dadès. Je reste aujourd'hui le seul à pouvoir témoigner...

Après l'évacuation du général d'Hauteville, blessé par balle dans un attentat terroriste à Marrakech, il ne supporte pas d'assister à l'écroulement de la politique de confiante collaboration franco-marocaine à laquelle il avait consacré sa carrière, et préfère demander sa radiation des cadres de l'Armée active. Il l'obtient à la date du 19 août 1956 et se retire dans son village natal, à Arnas, dont il sera le maire durant de longues années, s'occupant de la mise en valeur de ses propriétés.

Le décès brutal de son fils aîné, Paul Médéric, survenu le 19 août 1983, lui porte un coup dont il ne se remet pas. Epuisé de tristesse, il meurt le 16 septembre 1984.

Comme pour beaucoup d'entre nous, les souvenirs accumulés durant tant d'années passées au service des Affaires indigènes, meublaient sa retraite. Dans l'une des dernières lettres qu'il m'écrivait, il me disait que l'honneur de sa carrière avait été d'avoir pu, aux côtés du général d'Hauteville, gagner la confiance et l'amitié du pacha El Hadj Thami El Glaoui. Ce fidèle ami de la France, qui venait de l'abandonner (1), accepta de le recevoir à Marrakech, après la dramatique entrevue de la Celle-Saint-Cloud, son « Canossa », quelques jours à peine avant sa mort, le 23 janvier 1956. Le colonel de Fleurieu fut ainsi le dernier officier français à avoir vu le Glaoui vivant.

Le 24, le colonel de Fleurieu et moi étions aux côtés du général Bazillon, dernier chef de la région, pour assister, noyés dans la foule marocaine, aux obsèques de ce « héros de légende » (2), qui gagnait sa dernière demeure comme le plus pauvre des pauvres de sa ville, enroulé seulement dans un linceul noir, sur la civière le « mahmil », qu'on trouve dans toutes les mosquées en terre d'Islam.

Les rangs des adjoints du colonel de Fleurieu s'éclaircissent et je crois bien être l'un des derniers. Ceux qui se souviennent gardent dans leur mémoire la silhouette fine et mince d'un chef d'une égalité d'humeur et d'une courtoisie parfaites, pimentées parfois de réparties toujours souriantes, marquées d'un humour à froid qui ne manquait jamais sa cible. Il était rompu aux subtilités de la politique marocaine et sa puissance de travail n'avait d'égale que sa conscience professionnelle. C'était un officier de la vieille école, qui resta fidèle jusqu'à la fin, à son idéal, à « notre » idéal, et aux valeurs que nos anciens nous ont transmises.

La moisson n'a pas été celle que nous espérions. Mais le sillon que nous avons tracé était profond et droit. Nous avons été dans toute la mesure de nos moyens, les bons artisans d'un métier que nous aimions passionnément.

Jean SAULAY.

(1) François Mitterrand, cité par Jacques Le Prévost, in *Le Glaoui*, éditions du Dialogue. Paris 1968.

(2) Allocution de M. A.-L. Dubois, ambassadeur de France au Maroc, devant le corps du pacha.

## Humour administratif

Ces deux termes paraissent assez difficilement conciliables.

Pourtant il peut arriver, grâce à l'intercession des Muses, que, comme deux droites parallèles dans les géométries non euclidiennes, ils finissent par se rencontrer.

C'était en 1944. J'étais médecin-chef du cercle de Rhafsai.

Un jour je reçus de la direction de la Santé une lettre m'annonçant qu'on m'avait versé par erreur une indemnité dite « différentielle » que je devais rembourser. La somme était relativement importante pour l'époque : vingt mille six cents francs.

L'explication était la suivante :

Initialement, mon traitement de la Santé publique était supérieur à la solde que je percevais comme lieutenant. Aussi versait-on à tous les médecins qui étaient dans mon cas une indemnité spéciale destinée à compenser ce manque à gagner. Les soldes militaires ayant progressivement augmenté, il était arrivé que depuis quelques mois elles se trouvaient à parité. Aussi devais-je rembourser les sommes qu'on m'avait mandatées par erreur.

Cette perspective était assez peu agréable, les espèces sonnantes et trébuchantes fondant comme neige dans mon escarcelle.

Je m'en ouvris au commandant Henry.

« Mais, Toubib — me dit-il de sa voix chaude et convaincante — vous n'avez qu'à leur envoyer une demande de dégrèvement ; ça vous a déjà réussi pour vos pneus. On vous en a expédié trois, magnifiques, à la suite de votre demande en vers. Recommencez aujourd'hui ! On verra bien ce que ça donnera... »

Je me mis aussitôt à la tâche et rédigeai sur le champ le texte suivant. A noter que la référence 8213 S.G. est absolument exacte. (S.G. signifie : Services généraux). Si les archives de cette époque existent encore, ma lettre doit toujours s'y trouver. Bien entendu, je la soumis au banc d'essai d'une soirée... bien arrosée, préalablement. L'assistance m'accorde le « nihil obstat » et l'« imprimatur » au milieu des rires. Le colonel la transmet par la voie hiérarchique, ce qui fit qu'on en parla partout, à la région de Fès, à la Résidence, et à la direction de la Santé. Non seulement on ne s'en offusqua pas, mais elle eut un franc succès. J'avais une excuse : le typhus que je venais de contracter. « Il a reçu un coup de bambou », telle fut la conclusion (et l'absolution) que chacun en tira.

### SUPPLIQUÉ POUR L'OBTENTION D'UN DEGREVEMENT

Référence : huit mille deux cent treize S.G.

Vous avez bien voulu, hier, m'avertir que j'ai

Perçu jusqu'à ce jour une somme trop forte

Dans les indemnités que chaque mois m'apporte,

Vingt mille six cents francs qu'il me faut reverser.

De quel fragile espoir désormais me bercer ?

Vais-je me compromettre, accepter des prébendes,

Faire du marché noir ou de la contrebande

Au cours de mes trajets en tribu Beni M'Ka

Ou signer chaque jour un faux certificat

Pour pouvoir amortir cette dette cruelle ?

Ici, le médecin a peu de clientèle,

La pauvreté nous suit quand nous déambulons.

Ah !... Que nous dirait-on, lorsque nous formulons,

Si nous faisons parfois des erreurs d'un seul chiffre !  
 Mais le devoir est là. Ses tambours et ses fifres  
 Nous sonnent le rappel quand notre esprit s'endort.  
 Qu'il me soit donc permis de m'étonner encor  
 Que les calculateurs aient commis aux Finances  
 Une pareille erreur. Je n'ai point souvenance  
 D'avoir été jamais à ce point endetté,  
 Je portais fièrement mon humble pauvreté,  
 Et l'administration, Némésis infernale,  
 S'apprête à m'enlever, par décision brutale,  
 Ce qu'elle a pu verser à mon compte courant.  
 Comment arriverai-je à maintenir mon rang  
 Si cette indemnité dite « différentielle »  
 N'est que monnaie de singe en ma pauvre escarcelle ?  
 O le piètre dictame et l'humble palliatif  
 Que d'avoir des délais pour combler ce passif !  
 Hélas, ce « trop-perçu » qui fondit comme neige,  
 Comment le retrouver, et par quel sortilège ?  
 Je m'en vais désormais vivre très chichement,  
 Vendre meubles, couverts, draps et habillements,  
 Réduire ma ration, et pour toutes ribotes  
 Il ne me restera qu'à grignoter mes bottes...  
 Je n'ai guère d'espoir qu'en un dégrèvement  
 Qui puisse m'apporter quelque soulagement.  
 Les grands aidaient jadis les gueux les plus infimes,  
 Et restaient glorifiés par ces traits magnanimes.

Après ma demande de pneumatiques en vers, le colonel Marcel Ribaut trans-  
 mit également cette requête un peu spéciale avec un avis favorable, rédigé lui  
 aussi de façon humoristique.

Il ne me restait plus qu'à attendre.

Je surveillai de très près mes relevés bancaires, et ne constatai jamais un  
 prélèvement quelconque sur mes avis de virements.

De longs mois passèrent. Jamais la moindre retenue ne fut opérée. Comme  
 je m'en étonnai un jour devant le colonel il me répondit :

« Eh bien, mon cher, votre demande a dû aboutir. On a dû vous dégrever  
 par "remise de debet". »

— C'est-à-dire, mon Colonel?... Je n'ai jamais entendu cette expression et  
 ignore ce qu'elle signifie...

— Un dégrèvement gracieux. Il arrive que dans certains cas l'administration  
 passe l'éponge sur une somme due par un fonctionnaire pour des motifs particuliers.

— Dans votre cas ce serait « pour cause d'humour » — dit en riant le  
 commandant Henry, qui nous écoutait — à moins que quelque faut fonctionnaire,  
 en mal de générosité, ne l'ait réglée de ses propres deniers.

— Mais ne récidivez plus — ajouta le colonel —. Actuellement vous aviez  
 une excuse : le coup de bambou que vous aviez pu récolter après votre typhus...  
 Vos microbes vous étaient montés à la tête... Avec votre histoire de pneus, ça  
 commence à bien faire. « Bis repetita placent... » Les choses répétées deux fois  
 plaisent, mais pas trop n'en faut. »

Je me le tins pour dit.

(1)

Docteur DUPUCH.

## 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Saint-Amarin

Nous reproduisons ci-dessous l'allocution prononcée, le 8 mai 1985 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Saint-Amarin, par M. Paul Diffor, maire de Saint-Amarin à la libération et président du Comité local de libération

Mesdames, Messieurs,

En ce jour du souvenir nous rappelant la libération de notre petite ville et son retour dans le giron de la France, au nom des membres encore présents de l'ancien Comité de Libération et de ceux de la Résistance locale, je salue respectueusement les personnalités qui sont aujourd'hui parmi nous. C'est avec chaleur que je salue également les délégations des unités qui ont participé aux combats de 1944-1945.

C'est toute une tranche de vie, quarante ans, dont nous avons depuis tourné la page, mais cette épopée restera en nos mémoires parce qu'elle fut glorieuse entre toutes et parce qu'elle fut pour ceux qui l'ont vécue, celle où le drapeau tricolore put enfin renaître à nos fenêtres. J'associerai dans un même hommage ceux qui ont chassé l'ennemi et ceux qui ont conservé le fruit de cette victoire.

Sans doute fallait-il d'abord conquérir, mais toute conquête perd son sens si on ne sait pas la maintenir, et c'est pourquoi nous devons associer dans notre gratitude :

- ceux du 3<sup>e</sup> régiment de Spahis algériens de reconnaissance, colonel Bonjour,
- les goumiers du 2<sup>e</sup> Tabor marocain, colonel Leblanc, commandant Henry,
- et ceux du 1<sup>er</sup> régiment du Morvan, colonel Sadoul, commandant Lintilhac, du secteur de Saint-Amarin.

Dieu seul sait combien nous attendions cette libération et, Dieu, qu'elle fut dure !

L'ennemi s'était incrusté au sol et ne voulait pas lâcher prise. Il s'accrochait à cette terre d'Alsace dont l'occupation avait été un long martyrologue. Partout, le nazi avait cherché à implanter sa volonté d'impitoyable vainqueur.

Ce fut pendant quatre ans le règne de la terreur et de l'absurde. L'annexion était un déni de justice et un véritable crime contre le droit des peuples.

Allemande de 1871 à 1918, 1914 pour Saint-Amarin et sa vallée qui furent déjà libérées le 7 août 1914, notre province avait accueilli avec enthousiasme la mère patrie : le nazi de 1940 ne lui pardonna pas.

Ce furent l'implantation de l'appareil des Kreisleiter (chefs d'arrondissement) l'installation des tribunaux d'exception et autres, et du fameux Volksgerecht (tribunal du peuple) avec des procureurs tels que le sinistre Freisler, entre autres.

Rapidement, les Alsaciens et Lorrains furent considérés, contre leur gré, comme citoyens allemands, et, comme tels, incorporés de force dans l'armée allemande. Ils furent obligés de se battre pour une cause qui n'était pas la leur.

Ces années furent celles de l'oppression, de la terreur aveugle d'un régime totalitaire et dictatorial sans merci. Rappelons-nous la répression et — pour mémoire — la fusillade des 17 appelés de Ballersdorf, de ceux de Thann, la pendaison des jeunes Zimmermann et Kreuter de la classe 1926 (qui tous furent incorporés dans les S.S.). Ils avaient regretté que le Führer ne soit pas mort lors de l'attentat du 20 juillet 1944.

Nos deux provinces porteront longtemps encore le deuil des années noires et bien des mères pleurent encore celui qui n'est pas revenu. Beaucoup de nos concitoyens quittèrent leur foyer et rejoignirent la vieille patrie, celle qui ne

leur avait pas menti, et qu'ils retrouveront en suivant l'appel de celui qui jamais n'a admis la défaite, le général de Gaulle, qui, pour nous autres, restait seul espoir après la défaite de 1940.

Cette fidélité, ils la payèrent souvent par l'arrestation et la déportation de leur famille et la spoliation de leurs biens.

Le Gauleiter Wagner (chef des régions Bade - Wurtemberg - Alsace - Moselle) s'était vanté auprès de Hitler de faire des Alsaciens et des Lorrains de bons nazis. Il ne put admettre son échec et sa répression fut d'autant plus cruelle.

L'Alsace et la Lorraine ne peuvent oublier les exactions qu'elles subirent. 130.000 des leurs furent enrôlés de force dans les rangs de la Wehrmacht et des S.S. ; 43.000 moururent ou disparurent. 30.000 porteront pour la vie les séquelles de leurs blessures mais nos provinces restèrent fidèles et purent dire comme dans le chant célèbre « vous avez pu germaniser la plaine mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais ».

Aussi la libération fut-elle pour nous Alsaciens et Saint-Amarinois, l'espoir du renouveau, et lorsque la bataille fit rage dans la forêt du Hirschenbach et du côté de la Pharmacie ou encore lorsque les chars par leur tir meurtrier neutralisèrent les soldats allemands, nous savions tous qu'une nouvelle épopée était en route.

Inutile de retracer les étapes de la bataille, mais sachez, vous qui y avez participé, que ceux de vos camarades qui ont donné leur vie pour notre libération de l'oppression, leurs noms sont gravés dans le marbre à l'entrée de la pharmacie et nous ne les oublierons pas.

Durs furent les combats autour et dans notre ville et chaque unité engagée y apporta sa part d'héroïsme, part de morts. Le courage et l'abnégation furent communs à tous.

Mais lorsque Saint-Amarin fut libérée en grande partie, n'oublions pas que deux quartiers de notre cité restèrent entre les mains des Allemands ou sous leur domination. Il fallait donc rester vigilants car les goumiers et les chars furent appelés à poursuivre ailleurs leur mission, Il fallut alors empêcher l'ennemi retranché tout près, de revenir et ce furent de longs jours d'attente — presque de siège — où le 1<sup>er</sup> régiment du Morvan, le 1<sup>er</sup> bataillon pour Saint-Amarin, protégea la cité libérée partiellement. C'était là une tâche essentielle car on peut aisément imaginer le sort de la population au cas où les nazis étaient revenus !

La population, les F.F.I., tout le monde fut sur la brèche derrière les soldats du Morvan. Notre petite ville souffrit encore sous les bombardements par l'artillerie et les mortiers faisant même des morts parmi la population civile.

L'hiver fut très rude, mais c'était sans compter avec la tenacité de la population et l'esprit des soldats.

Lorsque le danger s'éloigna lors de la réduction de la fameuse poche de Colmar, tous furent soulagés, et c'est ainsi que le 8 février 1945 nous pouvions fêter la libération intégrale de notre cité.

Merci donc à vous tous qui avez contribué d'une manière ou d'une autre à la libération et au renouveau de notre petite ville.

Quelle joie de revoir parmi nous ceux qui rapportèrent ce somptueux cadeau de la liberté retrouvée comme disait à Thann en 1914 le Maréchal Joffre, ceux qui apportèrent le « baiser de la France ».

Ceci dit,

Officiers et Goumiers du 2<sup>e</sup> Tabor marocain,  
 Officiers et équipages des trois chars du 3<sup>e</sup> régiment de Spahis algériens de reconnaissance,  
 Officiers et soldats du 1<sup>er</sup> régiment du Morvan, spécialement ceux du 1<sup>er</sup> bataillon,  
 jamais nous ne vous oublierons, et au nom de la population Saint-Amarinoise d'alors, je vous dis MERCI !

# Histoire véridique de la libération de Marseille et de la Bonne-Mère-de-la-Garde

## 20 au 28 août 1944

(Suite)

### PREMIERE PHASE

#### L'INVESTISSEMENT DE MARSEILLE PAR LES HAUTS ET LA LIQUIDATION D'AUBAGNE

Avant l'aube le 3<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> R.T.A. a quitté le col de l'Ange. Passant au large d'Aubagne, il se poste à Pont-de-l'Etoile. Courte bagarre à Lascours où quelques Allemands isolés se manifestent et voici le commandant Finat-Duclos à pied-d'œuvre pour le raid auquel son bataillon est promis.

Objectif : Allauch, Saint-Jérôme et les quartiers est de Marseille.

A partir de 11 heures, sous un soleil impitoyable, le 3/7, intégralement à pied, son chef en tête, commence à s'infiltrer dans le massif du Garlaban. Trois F.F.I. servent de guides. Par le plan de l'Aigle, la Croix-de-Garlaban, la grotte de Baume et Cante-Perdo(?) les compagnies progressent en silence sur les sentiers caillouteux, dans un fouillis de buissons et de rochers.

Six heures de marche sans rencontrer âme qui vive et voici tout à coup des bruits suspects. Une section devance la colonne, observe et écoute : les voix sont françaises. Des cabanes de branchages disséminées parmi les chênes-verts et les romains une bande de gaillards se précipite au devant des éclaireurs. Les uns sont en short ; d'autres en bleus de chauffe ; certains accoutrés en marins ou en agents de police. On se reconnaît, on prend la photo du siècle et tous ensemble, maquisards mêlés aux tirailleurs on aborde la localité d'Aubagne où l'entrée du bataillon revêt très vite un caractère triomphal. Les cloches sonnent à toute volée. Les quelques Allemands qui traînaient dans le paysage se sauvent ou sont capturés. L'explosion de joie populaire se traduit par une « fiesta » improvisée qui se prolonge fort avant dans la nuit.

Drôle de guerre !

L'autre élément a qui il revient d'investir Marseille par les hauts est le 2<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> R.T.A. son chef, le commandant Bié, répond au surnom de « Jo le Baroudeur ». Tout un programme !...

Pour le moment « Jo le Baroudeur » et sa troupe arpentent la Nationale, comme ils n'ont cessé de le faire depuis la plage de Grimaud. Vers midi, près de Puget-Ville, ils embarquent à bord de l'armada poussive des tacots de réquisition, qui les portent d'abord à Roquevaire, puis à la Pomme où l'artillerie allemande repère et matraque le convoi à la Diote, enfin où le bataillon débarque, évacué ses blessés et stationne en bivouac gardé pour une courte nuit.

Au matin du 22, partant de la région de Mimet, le bataillon Bié entame, matériel à dos, la « longue marche » qui, à travers la chaîne de l'Etoile, doit le conduire sur Saint-Antoine et les faubourgs nord de Marseille. Par le col de Sainte-Anne et le pilon du Roi les tirailleurs se hissent littéralement jusqu'à la Grande-Etoile. Lourds sont les mortiers, lourds sont les postes radios et les sacs chargeurs ; lourdes sont les mitrailleuses, les caissettes de munitions, les boîtes de rations, les piles de rechange, les chambres d'obus. Il fait un soleil de plomb. Pas un brin d'ombre, pas un point d'eau dans toute cette rocaille surchauffée.

Il n'y a guère que les cigales à se manifester dans ce djebel provençal qui ressemble comme un frère aux pires coins des Aurès ou de la Kabylie.

Au soir les compagnies s'installent en point d'appui fermé autour de la batterie désaffectée de Lamure. Les transmissions ne passent plus. Aucune liaison avec qui que ce soit : Jo le Baroudeur se sent bien seul...

\*\*

Tandis que le bataillon Bié s'adonnait aux joies de l'escalade, le bataillon Finat-Duclos a vécu une très inconfortable journée du 22. Finie la « fiesta » ! Le débouché d'Allouch se révèle extrêmement ardu. Sous les giclées d'obus qu'expédient les batteries allemandes de la Rose et du Merlan, le 3<sup>e</sup> bataillon va devoir se battre jusqu'au soir pour enlever la petite banlieue des Olives qu'il conserve en dépit de plusieurs contre-attaques.

Et puis soudain, divine surprise : tout se calme au crépuscule. Une colonne de chars français débouche du carrefour des Rois-Lucs. Un convoi les suit, qui apporte vivres et munitions.

Ce qui s'est passé est fort simple : Aubagne et Cadolive, deux des plus gros verrous de la défense de Marseille, ont sauté dans la journée.

Or, si Aubagne a cédé, cela n'a pas été sans peine. Conscient de la valeur de la position, le général Schaffer l'avait considérablement renforcé en infanterie et surtout en moyens d'artillerie au cours de la nuit du 20 au 21. Aussi quand le matin du 21 les cuirassiers se frottent aux lisières d'Aubagne, ils perdent quatre chars, et le général Sudre comprend vite qu'il ne pourra enlever le morceau avec ses seuls blindés et son infanterie portée. Pour progresser dans ce terrain coupé, parsemé de mines et truffé de canons, il faut du fantassin, du vrai fantassin qui manœuvre pied à pied et s'infiltré à travers les haies de cyprès, les canisses de roseaux, les vergers et les oliveraies.

Monsabert intervient. Au 2<sup>e</sup> groupement de Tabors marocains qui arrive de Sainte-Maxime à marches forcées avec ses longues files de brêles, le général confie au débotté la mission de nettoyer les couverts où sont embusqués les défenseurs d'Aubagne.

A partir de 13 heures une noire bataille s'engage, qui va se prolonger jusqu'au lendemain et coûter très cher aux Marocains. Les Allemands se battent comme des diables, défendent chaque cabane, s'accrochent à chaque position de batterie. Le 15<sup>e</sup> Tabor du commandant Hubert, qui aborde l'agglomération par le nord, va devoir réduire 19 pièces d'artillerie — ce qui revient à donner 19 fois l'assaut — avant de rejoindre en fin de journée l'escadron de Boisredon, qui est parvenu à pénétrer au cœur de la localité.

La lutte prend une allure plus dramatique encore sur les hauteurs du sud où quatre officiers du 1<sup>er</sup> Tabor sont tués dès le premier assaut. Sans faiblir le commandant Méric engage son 3<sup>e</sup> Goum, rétablit la situation et capture une compagnie entière du 934<sup>e</sup> d'Infanterie.

Au matin du 22, la Wehrmacht met les pouces.

Cuirassiers et goumiers investissent Aubagne et, dans la fumée des incendies liquident les derniers nids de résistance.

A midi le colonel de Latour, commandant le 2<sup>e</sup> groupement de tabors, signale que ses goumiers occupent, au nord-ouest d'Aubagne, la croupe de l'évêché, mouvement qui contrôle l'un des itinéraires secondaires conduisant à Marseille. Avec son flair de vieux fantassin le colonel Chappuis sent qu'il a là une occasion à exploiter et lance aussitôt sur cet axe son 1<sup>er</sup> bataillon qu'il tenait en réserve.

Eclairée par quelques civils en vélomoteurs ou à bicyclette, la 3<sup>e</sup> compagnie du lieutenant Chavanne s'engouffre dans le trou. Pas d'opposition. Au fur et à mesure que se succèdent les banlieues aux noms pittoresques : la Gastaude, Eoures, Camoins-les-Bains, les Fabres, la Denise, la Valentine, la population civile sort de partout, acclamant les tirailleurs, prodiguant fruits et rafraichissements. Cette progression inédite se poursuit jusqu'aux carrefours de Saint-Julien où entre chien et loup, la section de tête bute sur l'inévitable bouchon ennemi.

Il s'ensuit un combat confus que la présence de civils inconscients rend plus confus encore et qui se termine par la capture de deux douzaines d'Allemands moyennement combattifs.

La voie est libre.

Allons-nous, comme le suggère le lieutenant Chavanne, forcer la chance et pousser encore de l'avant ?

Non. Ordre et donné de stopper et de s'installer sur la défensive des carrefours.

Ce qu'on ne sait pas dans les bataillons, c'est que la journée a été fort agitée dans les états-majors.

Dès 17 heures le colonel Chappuis a reçu un message lui prescrivant d'arrêter tout mouvement sur Marseille. L'œil rigolard, le « père Chaps » — ainsi l'appelle-t-on dans son régiment — le père Chaps a mis le message dans sa poche et a filé sur Gémenos où sont réunis les grands chefs. La mine lugubre du général de Monsabert sortant de la réunion laisse présager au colonel que les décisions prises ne vont pas du tout dans le sens souhaité par le chef de la 3<sup>e</sup> D.I.A.

C'est en effet une discussion homérique qui vient de se tenir au « Relais de la Madeleine », l'hôtel de Gémenos où le général Sudre a placé son P.C.

Depuis une heure le fougux Monsabert insiste pour obtenir du général de Lattre de Tassigny l'autorisation de foncer sur Marseille.

De Lattre ne se laisse pas fléchir. Il rejette la supériorité numérique des Allemands, il fait valoir combien il lui paraît risqué de se jeter « dans la pagaie d'une ville en pleine insurrection ».

D'un revers de main Monsabert balaise toutes les objections : « Mon Général, faites-moi confiance. Nous sommes le 22. Après demain au plus tard je boirai le pastis sur la Canebière.

De Lattre n'apprécie pas. Il prend son air buté : « Mon cher Monsabert, l'entrée dans Marseille aura lieu... Mais sur de nouveaux ordres ! » Et là-dessus il s'en va.

Quand Monsabert sort à son tour de l'hôtel, c'est pour retrouver sur la terrasse le colonel Chappuis, tout content de lui apprendre ce qu'il estime être la bonne nouvelle : « Le 1<sup>er</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> R.T.A. est à 5 kilomètres de Marseille. »

« Malheureux ! s'écrie Monsabert. Interdiction formelle de pénétrer dans Marseille ! »

Consterné, Chappuis reste bouche bée... jusqu'à ce que le général, se penchant vers lui, lui glisse à mi-voix avec un sourire, entendre : « Oui, mon bon Chappuis, interdiction d'entrer dans Marseille. Mais... si jamais vous en aviez l'occasion... »

La suite est facile à deviner.

## DEUXIEME PHASE

### L'IRRUPTION DANS MARSEILLE, MERCREDI 23 AOUT

Aux aurores, la 3<sup>e</sup> compagnie qui a ferrailé toute la nuit contre les groupes d'Allemands venus buter dans les carrefours qu'ils croyaient inoccupés, la 3<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> R.T.A. cède sa place de compagnie de pointe à la 1<sup>re</sup> compagnie du lieutenant Pichavant.

Et ça repart de plus belle !

Même scénario que la veille : de la Rosière, de Saint-Barnabé, de la Blanche, des Chartreux, de toutes les banlieues qui s'éveillent la foule accourt à la nouvelle de l'arrivée des troupes françaises.

Six heures. Dans une ambiance de kermesse la compagnie de tête atteint ce qui est théoriquement la ligne à ne pas dépasser : le ruisseau du Jarret...

Parfaitement invisible, pour la bonne raison que son cours est souterrain. Par contre Marseille est bien là, quasi palpable, joyeuse, spontanée et qui réclame à grand cris sa libération.

Raison supplémentaire de foncer, voici que rejoignent, avides eux aussi d'en découdre, les chars du 2<sup>e</sup> Cuirassiers, menant un vacarme de leurs chenilles le rugissement de leurs moteurs et le hurlement de leurs sirènes.

Le colonel Chappuis, qui s'est porté en tête, n'hésite pas. C'est évident, cela crève les yeux : la voilà bien, l'occasion qu'évoquait hier soir le général de Monsabert !

« En avant, Pichavant : En avant, les blindés ! »

Par les cinq avenues, le palais Longchamp, le boulevard de la Madeleine, le 1<sup>er</sup> bataillon pénètre au cœur de Marseille. La foule grossit toujours. Blindés et tirailleurs doivent se frayer un chemin à travers tous ces gens qui crient, qui gesticulent, qui rient ou qui pleurent, qui lancent des fleurs, qui agitent les drapeaux tricolores. Les femmes se jettent au cou des tirailleurs.

Jamais, plus jamais nous ne reverrons cela...

Largement distancé par la 1<sup>re</sup> compagnie qui l'éclaire, le gros du bataillon, toujours mêlé à la foule enthousiaste, débouche sur la place des Réformés. Voici la Canebière ! Voici dans sa merveilleuse lumière de ce matin d'août, ce décor de carte postale que l'Armée d'Afrique connaît par cœur : le vieux port, les forts, le pont transbordeur — tout démantibulé, le malheureux ! Encore un bond et voilà qu'apparaîtra là-bas, perchée sur sa colline, la « Bonne-Mère », toute dorée.

Mais où, diable, sont passés les Allemands ? Où peuvent-ils se cacher ? C'est tellement fantastique, tellement irréel que plus d'un pense en lui-même que cela ne peut pas durer.

De fait, au moment précis où la 1<sup>re</sup> compagnie arrive à hauteur du cours Saint-Louis, les Allemands se révèlent soudain et de la terrasse du « Café Riche » déclenchent un feu d'enfer. Depuis les forts les mitrailleuses lourdes crachent de longues rafales. Et l'artillerie bientôt s'en mêle, ponctuant le ciel bleu de fusants noirs qui explosent dans un fracas assourdissant.

En quelques minutes l'ambiance change du tout au tout. La foule se jette à terre ou se réfugie dans les couloirs et les encoignures des porches. Beaucoup font demi-tour à toutes jambes ; d'autres se replient lentement, comme à regret. Restent quelques « fadas » ou quelques convaincus qui tiennent mordicus à participer au contact.

A 10 heures, rappelés par leurs chefs, les chars se replient en déçà de la ligne qu'ils n'auraient jamais dû franchir. Et le 1<sup>er</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> R.T.A. reste seul au cœur de Marseille, seul avec son colonel et une poignée de F.F.I.

Drôle d'équipée qui risque de très mal finir ! Que fait-il là ce petit colonel de tirailleurs avec ses 700 bonhommes, sans blindés, sans artillerie, sans appui aérien ? Que fait-il là, perdu dans cette ville immense où sont retranchés 12.000 Allemands avec quelques canons ? Que fait-il sur cet objectif qu'un ordre écrit froissé au fond de sa poche, lui prescrit d'éviter ?

Eh bien ! le petit colonel ne va pas rester les deux pieds dans le même brodequin et les 700 bonhommes du 1<sup>er</sup> bataillon vont faire du volume comme s'ils étaient dix mille. Au pas de charge la 1<sup>re</sup> compagnie nettoie le cours Saint-Louis, déloge les Allemands de la Bourse et s'infiltré dans les immeubles du quai des Bauves. La 2<sup>e</sup> compagnie du lieutenant Reiber déboîte à droite par le cours Belsunce et investit la poste Colbert où, après un siège mené tambour battant, elle capturera 200 prisonniers. Sous les obus qui désormais pleuvent dur sur tout le centre-ville, la 3<sup>e</sup> compagnie réduit le central Gambetta, le central Dragon et, avec les F.F.I., tient en début d'après-midi tout le quartier de la préfecture.

Mieux encore, il apparaît bientôt que le 1<sup>er</sup> bataillon n'est plus seul : le III/7, lui aussi, s'est jeté dans Marseille. Dès l'aube les trois compagnies de voltigeurs, appuyées par les armes lourdes du lieutenant Vincent, donnent l'assaut aux centres de résistance qui les avaient bloqués la veille : elles réduisent tour à tour les garnisons de la Gracieuse, de la Croix-Rouge, de Plan-de-Cuques, et l'ouvrage du Mont-Rose. De Saint-Jérôme le bataillon débouche sur la

Rose et la Belle-de-Mai. Le commandant Finat-Duclos avec la 10<sup>e</sup> compagnie pousse jusqu'à la gare Saint-Charles. En cette journée faste le 3<sup>e</sup> bataillon va capturer près de 800 prisonniers, soit plus que son propre effectif.

Et ce n'est pas tout ! En fin de matinée, le capitaine Crosia ,officier de renseignements du 7<sup>e</sup> Tirailleurs, réalise le coup le plus sensationnel de la journée : depuis la Poste-Colbert qu'occupent toujours les Allemands, il parvient à entrer en liaison téléphonique avec le général Schaefer lui-même. Avec une tranquillité audace il l'invite à se rendre. Passablement désorienté par les événements de la matinée, événements dont il n'a d'ailleurs pas une idée très exacte. Schaefer conserve cependant assez de fermeté pour rejeter toute perspective de reddition, mais il accepte le principe d'une suspension d'armes à partir de 15 heures et donne son accord pour rencontrer à 17 heures le colonel commandant le 7<sup>e</sup> Tirailleurs.

La trêve correctement observée de part et d'autre, permet, du côté français, de réajuster le dispositif et d'inclure les chars des cuirassiers enfin revenus (ils ne demandaient que cela). Elle permet aussi au colonel Chappuis d'améliorer les contacts avec les chefs des F.F.I. et de rencontrer à la préfecture le Comité de Libération.

La trêve permet encore de retrouver le 2<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> R.T.A. A dire vrai, il n'a jamais été perdu : le commandant Bié se trouve exactement là où il devait être. Par les Accates et les Aygaldes il a dégringolé au point du jour des hauteurs de Lamure pour déboucher en début d'après-midi sur Saint-Antoine et la Viste. Passé l'accueil chaleureux de la population, « Jo le Baroudeur » comprend vite que les secteurs qui lui est dévolu lui réserve de fichus moments : par-delà les lisières de Saint-Antoine, truffées de casemates se profile la masse menaçante de l'ouvrage du Fouresta. L'abordage confirme la première impression : deux capitaines, Rousse et Chevallier, tombent à la tête des compagnies qui enlèvent d'assaut la position avancée du château des Tours.

A 17 heures le colonel Chappuis, qui accompagnent trois officiers de son régiment et un représentant des F.F.I., descend la Canebière, puis traverse le port pour se rendre au cap Janet, lieu du rendez-vous fixé par le général Schaefer. Comme des rats les Allemands sortent de leurs abris et contemplant avec des yeux ronds le command-car frappé du bélier et les deux jeeps d'escorte.

L'entrevue ne donne rien, pas plus que celle qui, une heure plus tard, met en présence, au fort Saint-Jean cette fois, le général Schaefer et le général de Monsabert. L'Allemand, qui ne manque pas d'observatoires, a pu se rendre compte que les Français n'ont reçu dans la journée aucun renfort important, qu'ils n'ont toujours ni artillerie, ni aviation. Un général de la Wehrmacht ne va tout de même pas capituler devant trois bataillons d'infanterie, deux douzaines de chars et quelques bandes de francs-tireurs. A plus forte raison lorsqu'il a reçu l'ordre de résister « jusqu'à la dernière cartouche ».

Le dialogue ayant tourné court, les généraux se quittent et les hostilités reprennent. A 19 h 15 l'artillerie allemande se déchaîne et matraque les points où, depuis ses observatoires, elle a localisé les assaillants. Circuler en ville devient d'autant plus malsain qu'une race de Français particulièrement ignoble — les miliciens — est entrée en action et joue les snippers aux côtés des Allemands. Le général de Monsabert n'est pas le moins visé : pour bien montrer sa détermination il a décidé de se jeter, lui aussi, dans Marseille avec les tirailleurs du 7<sup>e</sup>. Sous la protection de la 3<sup>e</sup> compagnie et de deux chars des cuirassiers, son P.C. ultra-léger s'installe rue Sylvabelle, à proximité immédiate de la préfecture.

La nuit est (relativement) calme. L'artillerie de Schaefer continue d'arroser la ville, mais son infanterie ne met pas le nez dehors.

Général (CR) SCHMITT.

(A SUIVRE).

## Souvenirs du vieux Maroc

### Lettres de Marie-Elisabeth Pideil à ses parents

(Suite et fin)

La Kelaa des Bou-Korra, le 14 mars 1930.

Très chère Mamān,

De La Kelaa perdue au milieu du Rif, cette lettre t'apportera à l'occasion de ta fête avec mes meilleurs baisers mes souhaits les plus affectueux. J'aurais voulu t'offrir quelque petit souvenir comme les années précédentes, mais cela n'est pas possible d'ici, ce qui ne m'empêchera pas de penser à toi le 19 mars. Comme je voudrais partager votre petit festin ! Ici le menu n'est pas varié, choux et salade tous les jours, quant au vin il est épouvantable un véritable corrosif ! Il faudra attendre plus d'un mois pour récolter les nouveaux légumes.

Le gougou est allé à Zoumi pour l'inspection par l'agitateur, André est rentré de nuit, au clair de lune. Tout c'est bien passé, l'agitateur a été très satisfait de la manœuvre du gougou. Il a mis André à l'épreuve en le faisant courir pendant une heure dans les maquis.

André se joint à moi pour t'embrasser à l'occasion de ta fête. Je te dis à bientôt très affectueusement.

Marie-Elisabeth.

\*\*\*

La Kelaa des Bou-Korra, le 15 mars 1930.

Chers Parents,

J'espère que les lettres destinées aux Joseph et Joséphine de la famille arriveront à temps. Ce n'est pas sûr, les cavaliers les ayant oubliés à La Kelaa. J'ai eu recours à un civil, qui moyennant un douro les a emportées au pas de charge à Zoumi. Je le suivais des yeux, le plus court chemin étant la ligne droite, c'est celui qu'il emprunta, nu pieds dans les cailloux et les broussailles, malgré cette célérité et son dévouement j'ai bien peur qu'elles ne soient arrivées qu'après le départ d'Ouezzan qui assure le courrier.

J'attends papa pour me photographier au milieu de la ménagerie. Ensuite je me débarrasserai du lévrier, les acquéreurs ne manquent pas, le sergent Helena, le lieutenant Gillioz, le cheikh Kacem du Maroc espagnol, le capitaine comte de Juan interventor des Beni-Hamed, Mme Jeannin, etc... Ces chiens ont un succès fou ! Je ne sais à qui le léguer car il est méchant, mord tous les Arabes nu-pieds... Il ne se plait que dans les salons ! Ici c'est un comble.

Pour varier le menu, André a acheté hier un superbe agneau grassouillet qu'il a payé 35 francs. Aujourd'hui à midi les cotelettes grillées ont fait notre régal.

Le général Vidalou a trouvé merveilleuses les sacoches que nous lui avons procurées au Maroc espagnol. Nous avons reçu un mot de remerciement particulièrement aimable ainsi qu'un mandat de 600 francs, prix des deux sacoches. Il n'y a plus qu'un seul artisan qui en confectionne tout à la main. Il lui faut un mois pour en réaliser une.

Félicitations, cher Papa, pour l'organisation de la cave du mas. Tu nous mets l'eau à la bouche, ici, les bibliothèques de Bacchus ne sont pas aussi bien garnies. Nous payons notre vinaigre quotidien 15 francs le litre.

En attendant de recevoir de bonnes nouvelles nous vous embrassons bien affectueusement.

Marie-Elisabeth.

LES OUBLIES DU NORD ANNAM

Paris, 1955 - Les Editions de l'Orme-Fond - 220 pages.

La Kelaa des Bou-Korra, le 27 mars 1930.

Chers Parents,

Cette lettre vous parviendra peut-être à temps pour que papa la lise avant son départ. Chère maman ne te fais aucun souci, il ne risque rien, à La Kelaa il ne manquera de rien et pourra continuer son régime Carton. Nous comptons les jours qui nous séparent, nous serons à Fès pour le recevoir. Lhassen veut acheter pour l'honorer une veste safran et un chèche de 25 mètres. On nous a dit que la mer est bonne en ce moment aussi la traversée de Port-Vendres à Oran sera une promenade. Les trains jusqu'à Oujda sont comme en France. Ensuite le car jusqu'à Fez est très confortable et fort bien suspendu. Nous avons retenu les chambres à l'hôtel. Après un bon repos nous prendrons tout le chemin de La Kelaa avec notre voiture jusqu'à Teroual où les chevaux nous attendront. En cas de mauvais temps rien à craindre pour les bagages il y a des bâches.

Chère, maman, nous t'écrivons de Fez tous les détails. Nous attendons papa avec la plus grande impatience. Nous vous embrassons affectueusement.

Marie-Elisabeth.



Le troupeau misérable s'aggrave de quelques unités, prisonniers faits à Hué et dans le Centre-Annam. Il perd ses premiers morts abandonnés sur place à hazard des camps toujours plus loin à l'intérieur de la forêt. Ici, nul besoin de clôture en fil de fer barbelé, de miradors de surveillance : la jungle hostile est le meilleur gardien. Ceux qui, malgré tout, tentent de s'évader, ne vont jamais loin. Blancou, Moreau, Le Syac, Bourain, d'autres encore, en font le triste expérience. Réprie et ramené au camp, ils sont exposés, ligotés, aux coups de

## BIBLIOGRAPHIE

Jacques TEISSERENC

### LES OUBLIES DU NORD ANNAM

Paris, 1985 — Les Editions de l'Orme-Rond — 220 pages.

On sait tout, ou à peu près, sur les conditions dans lesquelles les officiers et les sous-officiers français faits prisonniers en Indochine, furent soumis, dans les camps du Vietminh, aux méthodes les plus brutales ou les plus incidiieuses de la rééducation politique qui devait les transformer, après lavage préalable du cerveau, en « combattants de la paix » anti-colonialistes, ou mieux, communistes. Mais on ignore généralement que des civils, femmes et enfants, ont vécu dans les mêmes conditions, de 1946 à 1954.

Le prologue du drame se situe à Vinh, petite ville du Nord-Annam, le 26 décembre 1945, le lendemain de Noël. L'occupation japonaise a pris fin ; les troupes françaises ont débarqué à Saïgon et à Haï Phong. Mais le coup de force japonais du 9 mars 1945 à Hanoï a porté son fruit : le Vietminh est né, sous l'impulsion d'un jeune militant communiste Ho Chi Minh.

Les discussions politiques entre les représentants de la France et ceux de ce nouveau partenaire, traînent en longueur et le Vietminh prend des gages partout où il le peut. Il n'a aucun mal à contrôler la petite agglomération, où seule, une délégation militaire composée de quelques officiers, représente, avec un administrateur de la France d'outre-mer, l'autorité purement nominale de la France. Dépourvus de tous moyens de résister, ils ne peuvent s'opposer à l'irruption des troupes du Vietminh et à la capture de toute la population française, civile et militaire, une soixantaine de personnes en tout. Secrétaire général de la Société indochinoise forestière et des allumettes, la S.I.F.A., Jacques Teisserenc est fait prisonnier avec ses compatriotes. C'est lui qui témoigne.

D'une plume sûre, précise et concise, il dépeint avec le talent d'un peintre, le tableau de ce groupe humain composite, dont les divers éléments n'ont en commun que leur appartenance, par le sang ou par le choix, à la communauté française. Quelques Français de souche, beaucoup d'Eurasien, qui parlent mal, ou même pas du tout, notre langue.

Le premier soin de leurs geôliers est de séparer les officiers et les civils et de casser les groupes qui, spontanément, se sont constitués, par affinités.

L'isolement, le face à face avec soi-même, rendent de plus en plus difficile la lutte pour conserver ce moral intact, indispensable à la survie dans cet univers concentrationnaire, dans le supplice de l'espérance toujours déçue, « toujours recommencée ».

Le troupeau misérable s'augmente de quelques unités, prisonniers faits à Hué et dans le Centre-Annam. Il perd ses premiers morts, abandonnés sur place au hasard des camps, toujours plus loin à l'intérieur de la forêt. Ici, nul besoin de clôture en fil de fer barbelé, de miradors de surveillance : la jungle hostile est le meilleur gardien. Ceux qui, malgré tout, tentent de s'évader, ne vont jamais bien loin. Bianconi, Moreau, Le Sayec, Boursin, d'autres encore, en font la triste expérience. Repris et ramenés au camp, ils sont exposés, ligotés, aux coups de

la population, encadrée par les bo-doï surexcités par le choum. Et pourtant, dans les souvenirs de ceux qui ont survécu, il n'y a pas de haine, pas de rancune. Soumis à ce traitement ignoble, Le Sayec raconte : « Les nha qué avaient pour consigne de me frapper et de me cracher au visage. Je fermais donc les yeux. Je n'ai vu que ceux qui avaient le courage de me glisser entre les lèvres, au péril de leur vie, un morceau de pamplemousse, d'orange ou de banane. Les autres..., je ne les ai pas vus ». De même, le colonel Lepage, après « quatre années d'études politiques infructueuses », s'occupera, à Lyon, des travailleurs immigrés, parmi lesquels, sans doute, se trouvaient quelques « anciens combattants » de l'armée populaire du Vietminh, ou de celle du F.L.N. en Algérie.

Jacques Teisserenc ne tarde pas à imposer sa forte et puissante personnalité à ses compagnons. Lorsque ceux-ci, après avoir démenagé une fois de plus, construisent le « camp n° 15 », il accepte, sur leur demande pressante, d'assumer la charge de l'organisation interne et de la discipline du camp. Cette tâche, ingrate et difficile, offre pour lui l'avantage inestimable de donner un sens à sa vie avec le sentiment de ne plus être « inutile ».

Parmi les problèmes de tout ordre qui se posent aussitôt à lui, celui de la co-habitation, dans la promiscuité, de jeunes filles et de jeunes femmes avec de jeunes hommes privés depuis leur capture de tout contact avec l'élément féminin, n'est pas le moins délicat. Il ne faut en effet absolument pas donner à la chiourme, et à son chef, le lieutenant Anh, le spectacle de la division et de l'anarchie que ne manqueraient pas provoquer des rivalités amoureuses. Mais les amours qui naissent paraissent sincères et ne troublent pas l'unité du camp. Aussi, après bien des hésitations, Jacques Teisserenc acceptera-t-il de recevoir en présence de témoins le consentement réciproque de trois couples, après avoir bien précisé aux uns et aux autres, que ce simulacre de mariage n'avait aucune valeur légale et qu'il leur appartiendrait de le régulariser plus tard, mais quand ?

Avec une intensité dramatique qui force l'émotion, il évoque la mort lente et douloureuse de l'un des prisonniers, Beaujouan, miné par une enflure progressive et généralisée du corps, qui dégage une odeur pestilentielle insoutenable. Sous les rires et les quolibets des bo-doï, le malheureux est porté en terre à la porte du camp et sa tombe est marquée, mais jusqu'à quand ? par une pauvre croix faite de deux branches liées l'une à l'autre.

Dans cette vie de cauchemar, les fêtes religieuses, Noël en particulier, sont suivies avec recueillement par tous, « ceux qui croyaient au Ciel, ceux qui n'y croyaient pas », car elles renforcent, avec la communion dans le souvenir, le sentiment d'appartenir à une même communauté. On se sent alors moins seul.

Et pourtant, les jours passent, qui n'apportent rien, sauf l'écho, généreusement amplifié par les bo-doï, de combats acharnés, de batailles perdues par l'armée colonialiste, dont la destruction est imminente et inévitable.

De nouvelles tentatives d'évasion ont lieu, manifestation évidente du refus d'« accepter ». Elles sont suivies de sanctions qui rappellent le supplice du colonel anglais dans **Le pont de la rivière Kwai**. Repris après leur deuxième tentative, Bienconi, Moreau sont enfermés, vêtus de leur seul slip, dans une cage en bambou où ils leur est impossible de se tenir debout. Ils en sont extraits chaque jour pour être livrés aux coups des bo-doï jusqu'à l'évanouissement. Avec un raffinement de cruauté sadique, ils sont ramenés au milieu de leurs camarades rassemblés, pour l'exemple. Ils sont sales, hirsutes, squelettiques, couverts de vermine, à bout de force. Bienconi cependant a encore assez de volonté pour encourager Teisserenc : « Je n'ai qu'un mot à vous dire : Continuez. Il faut absolument « tenir » pour nos camarades ». Puis leurs gardiens les emmènent, les accablent de coups.

Au fur et à mesure que la guerre s'achemine vers son terme, l'effectif du groupe s'augmente de quelques unités : nord-africains, légionnaires, qui sont la preuve vivante des succès remportés par l'armée du Vietminh.

Le régime s'humanise quelque peu, la nourriture est un peu moins parcimonieuse. Un terrain de sport, un jardin potager peuvent être aménagés. Le camp reçoit la visite d'une délégation du camp n° 5. Mais surtout, un prêtre catholique est venu reconforter les otages, qui se reprennent à espérer. On parle ouvertement d'une libération possible, mais toujours reportée. Un premier petit groupe est enfin libéré, mais Jacques Teisserenc n'en fait pas partie. Le Vietminh lui

rend hommage à sa manière en le classant parmi les irréductibles, les irrécupérables. Il ne sera libéré qu'après le désastre de Dien Bien Phu, après la signature des accords de Genève, en 1954, soit après huit années de captivité au cours desquelles il ne cessa jamais d'être pour ses compagnons d'infortune, « le plus ferme des soutiens, le plus beau des exemples ».

Dans le témoignage qu'il portera en 1982 sur ce long séjour au-delà du rideau de bambou, René Moreau saluera en lui l'homme à la volonté de fer, dont la plus grande réussite aura été de créer, puis de maintenir, dans cette collectivité disparate, une tenue morale et une unité de sentiments, difficilement imaginables au départ de Vinh, dans cette triste journée du 26 décembre 1945 (1).

Jean SAULAY.

(1) René Moreau : **Huit ans otages chez les Vieti : 1946-1954**, Paris, 1982, Pygmalion.

Jean CAU

## MON LIEUTENANT

Julliard 1985.

La guerre demeure pour les romanciers la manne rêvée qui nourrit leur œuvre et dont bénéficie la curiosité de leurs contemporains, surtout quand la réalité s'incorpore à la fiction. Plus de quarante ans après, **Mon Lieutenant** de Jean Cau, qui voit déferler, en juin 1940, la ruée allemande et le tragique exode des Français se détache sur une trame plus réelle que romanesque, en éclairant des événements qui ont perturbé des consciences et bouleversé notre pays.

L'action de Jean Cau se déroule en un tempo guerrier de douze jours, du 10 au 21 juin, dans sa forme classique et tragique. A vingt-trois ans, avec sa foi cyrarde, le lieutenant Valentin, chargé de défendre un pont, se prépare avec héroïsme à sa mission, aidé d'un sergent, image de la discipline, de deux soldats plus liés par les discussions que par l'emploi des armes et de son ordonnance, un grand noir sympathique, toujours disponible.

Le pont de Jean Cau rejoint dans les annales militaires **Le pont de la rivière Kwaï** du cher Pierre Boulle et celui de Hemingway dans **Pour qui sonne le glas**, un glas qui n'a pas encore sonné pour le jeune officier laissé en marge du drame qui secoue la France écrasée par les panzers et les stukas acharnés à poursuivre leur route hallucinante de la mort dans un ciel vide.

Ne reprochons pas au jeune lieutenant isolé avec ses quatre hommes d'être allé au ravitailement plus qu'aux ordres dans le maelström qui emporte l'armée française. Dans une ferme proche du pont, il est accueilli chaleureusement par un vieil homme, soldat de 1914-1918, « la vraie guerre » et sa petite-fille, sourde-muette, une belle femme aux formes généreuses, pour qui la venue de l'officier qu'elle attire apporte des promesses de vie. Une seule pensée hante désormais le vieux fermier, et il en facilitera la réalisation, celle d'un héritier qu'il demande au lieutenant de donner à sa petite-fille.

Un petit drame serti dans le drame national que l'auteur fidèle à son art des **Croquis de mémoire** fait revivre avec les ténors de la scène politique, ministres dépassés par les événements et qui se suspectent, chacun avec ses lubies et ses manies. Dans Bordeaux, dernière capitale de l'exode, se croisent et s'agitent Paul Reynaud, qui n'oublie pas ses exercices de gymnastique matinaux, Mandel avec son inséparable buste de Clemenceau, son totem, Laval, qui « tremble de la lippe sous sa moustache de maquignon », Daladier qui grommelle, Herriot et Jeanneney cherchant à protéger une précaire légalité du pouvoir. Personnages croqués sur le vif et conformes à leur humeur, si attristante soit-elle.

Dominant une armée en charpie et s'imposant à ceux qu'il appelle « les pantins », le vieux Maréchal, digne dans le malheur, cherche à redonner à son pays

la dignité qu'il a perdue. La sinistre séance de la signature de l'armistice dans le wagon de la clairière de Rethondes, la fuite des parlementaires apeurés sur le « Massilia », dans le port de Bordeaux, les disputes à bord entre ceux qui partent puis entre ceux qui veulent rester et ceux qui voudraient partir sont reconstituées par le pamphlétaire fustigeant les personnages d'une tragédie qui s'achève.

L'héroïsme sera au rendez-vous du lieutenant Valentin et de ses quatre hommes. Après avoir surpris l'arrivée d'un état-major allemand, ils tomberont sous les feux de deux automitrailleuses. A la ferme du vieux soldat de la Grande Guerre, quelques mois plus tard, la naissance d'un garçon vengera la mort du lieutenant, le dernier sacrifié sur le sol meurtri.

Un roman classique par son unité de temps, de lieu et d'action. Peut-être, sera-t-on tenté de reprocher à l'auteur de **La Pitié de Dieu**, prix Goncourt, ce récit d'une guerre vue par le petit bout de la lorgnette, alors qu'il est bien difficile au meilleur chroniqueur de cerner un conflit dans sa totalité, mais on ne peut refuser à ce beau roman d'une guerre perdue son pathétique et sa cruelle vérité. Dans la geste guerrière, **Mon Lieutenant** prend place à côté du **Capitaine Conan** de Vercel, du **Commandant Watrin** d'Armand Lanoux, à côté de tant d'autres soldats qui jusqu'au bout ont combattu pour l'honneur.

Pierre GRENAUD.

Habib AZERWAL

## RENCONTRE AVEC L'ISLAM

La « Fraternité Saint-Benoit pour une Europe chrétienne » vient de publier une étude de M. Habib Azerwal intitulée **Rencontre avec l'Islam**.

Cette étude de 90 pages environ comprend deux parties :

1. Connaissance de l'Islam (dogme, schismes et hérésies, historique...).
2. Confrontation de l'Islam :
  - avec le christianisme (points communs, divergences, conditions d'approche);
  - avec le marxisme-léninisme (différences, facilités de « progressisation » matérialistes transformant les musulmans en militants marxistes, situation actuelle, possibilités d'action.

De nombreux statistiques et citations figurent en annexe.

Pour se procurer cette étude, vendue 30 francs l'exemplaire plus 5 francs de frais d'envoi, les membres de la Koumia et de l'Association des descendants peuvent s'adresser à l'adresse suivante :

René PELLABEU, Fraternité Saint-Benoit, 4 L'Oliveraie, 126, cours Gambetta, 13100 Aix en Provence. - C.C.P. Strasbourg 18 37 87 D.

Gabriel PAYRE, ministre plénipotentiaire

## LES ORIGINES ET LE ROLE DU CONTROLE CIVIL DANS LA REGENCE DE TUNIS (1881-1956)

M. Gabriel Payre, ministre Plénipotentiaire (E.R.) relate dans une brochure de quelques 20 pages les conditions de création, l'évolution et l'action du contrôle civil de Tunisie de 1881 à 1956.

Pour recevoir le « tiré à part » de cette étude, les membres de la Koumia peuvent adresser leur demande accompagnée d'un chèque de 15 francs au nom de l'Association des anciens contrôleurs civils Maroc - Tunisie, C.C.P. 25 11 49, à M. Gabriel PAYRE, 36, rue Erlanger, 75016 Paris.

la dignité qu'il a perdus. La sainte séance de la signature de l'armistice dans le wagon de la gare de Fontenay, la fuite des parlementaires espérés sur le pont de Bordeaux, les disputes à bord entre ceux qui partent « Mésallés », dans le port de Bordeaux, les disputes à bord entre ceux qui partent que ceux qui veulent rester et ceux qui voudraient partir sont reconstruits par le pamphlétaire justifiant les personnages d'une manière qui s'achève.

L'héroïsme sera au rendez-vous du lieutenant Valentin et de ses quatre hommes. Après avoir survécu à la bataille de Verdun, ils tombent sous les feux de deux avions allemands au-dessus de la Grande Guerre, quelques mois plus tard, la résistance à un garnison venant de la mort du lieutenant le dernier sacrifice sur le sol ennemi.

Un roman classique par son unité de temps, de lieu et d'action. Peut-être sera-t-on tenté de rapprocher à l'instar de La Pitié de Dieu, prix Goncourt, ce récit d'une guerre vue par le front, alors qu'il est bien difficile de se faire au meilleur choix pour un conflit dans sa totalité, mais on ne peut retourner à ce beau roman d'un auteur qui a participé et sa cruauté vaine dans la geste guerrière. Le roman est placé à côté de Capitaine Conan de Vercei, du Commandant Wain d'Armand Lanoux, à côté de tant d'autres.

## AVIS DIVERS

### RECHERCHES

Notre ami ORIA Ernest, cité les Albères, Bât. A n° 2, 66300 Thuir. Téléphone : 68-53-07-16, recherche M. CORTES Antoine et sa famille, ancien du 43° Goum à Taounate, XI° Tabor en E.O. Dernière affectation connue : le 25° Goum à Ain Leuh en 1953.

\*\*\*

Pierre ALVERNHE (D), récemment admis à l'Ecole militaire de Saint-Maixent, serait heureux de rencontrer les descendants résidant dans la région.

La « Patrimoine Saint-Benoit pour une Europe chrétienne » vient de publier une étude de M. Habib AZERWAL intitulée « Rencontre avec l'Islam ».

M. et Mme Louis POLI aimeraient retrouver leurs amis DAUTREMENT, capitaine des A.I. en 1946 à Agadir. Quelqu'un peut-il les renseigner ? M. et Mme Louis POLI, 2, rue des Griffons, 84000 Avignon.

— avec le christianisme (points communs, divergences, conditions d'approche) ;  
— avec le marxisme-léninisme (différences, facilités de « progressivité » ;  
— avec le marxisme-léninisme (différences, facilités de « progressivité » ;  
— avec le marxisme-léninisme (différences, facilités de « progressivité » ;

### Recherche de témoignages, de documentation et de photographies

Décidée à écrire un livre relatant la vie d'un jeune officier français des A.I. au Maroc, pendant la période de 1920 à la fin de la pacification, Patricia B. de LATOUR recherche tous les témoignages, écrits ou verbaux, tous les documents et les photographies qui l'aideraient dans la rédaction de cet ouvrage.

C'est avec une infinie reconnaissance qu'elle recueillera les témoignages des officiers et des sous-officiers qui ont vécu pendant les dures années des campagnes du Rif (Tafrant, Tabouda, etc.) et du Moyen-Atlas, Bouemane, Skoura, Ouauizerth, etc...

\*\*\*

## COMMUNICATION AUX ANCIENS PRISONNIERS EN INDOCHINE

Notre camarade DONATO, d'Avignon, qui a toujours eu d'excellents contacts au ministère des Anciens Combattants, demande à tous les anciens prisonniers des Vietnams de prendre contact avec lui, afin de lui fournir le plus de renseignements possible sur les effectifs et la vie dans les camps et cela afin de faire des démarches en vue d'obtenir pour les intéressés les mêmes avantages matériels que ceux ont été alloués aux déportés en Allemagne entre 1940 et 1945.

Lui écrire à l'adresse suivante : DONATO, 6, traverse Montagné, 84000 Avignon.

## CENTRE D'HISTOIRE MILITAIRE ET D'ETUDES DE DEFENSE NATIONALE

Université Paul-Valéry, B.P. 5043, 34032 Montpellier Cedex.

**Colonel (E.R.) Robert BONNAFOUS**

### LES PRISONNIERS DE GUERRE DU C.E.F.E.O. DANS LES CAMPS DU VIET MINH (1945-1954)

Les médias ont passé sous silence, en 1954, le retour des prisonniers de guerre du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient libérés par le Viet Minh en échange de ses propres combattants captifs. Les historiens n'ont pas encore abordé ce douloureux problème. Seuls quelques survivants ont évoqué ce que furent les conditions physique et morale d'une captivité délibérément pensée et organisée comme facteur de guerre révolutionnaire, à la fois liquidatrice et culpabilisante.

Le colonel (E.R.) R. Bonnafous, ancien du maquis Bir Hakeim, trente ans après sa libération du camp n° 5 de rééducation, a confronté son expérience avec la documentation officielle désormais accessible. Il a conduit sa recherche avec la sérénité que donne l'écoulement du temps et a voulu la soumettre à un jury universitaire. A le lire, on comprend mieux pourquoi journalistes et politiques ont préféré ne pas savoir et ne pas faire savoir...

#### Plan

- Avant-propos - Introduction.
- Première partie : de l'improvisation à l'organisation. Chapitre 1 : La problématique du prisonnier. Chapitre 2 : l'office du prisonnier et l'action de la Croix Rouge.
- Deuxième partie : une vie programmée. Chapitre 3 : l'élimination lente. Chapitre 4 : la politique de prélibération.
- Troisième partie : la délivrance. Chapitre 5 : les opérations de libération et d'échange. Chapitre 6 : les bilans.
- Conclusion.

Un ouvrage de 260 pages, plus 100 pages environ d'annexes, cartes, photographies.

### BULLETIN DE COMMANDE

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse (universitaire, titre militaire, professionnelle si possible) : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

demande l'envoi de ..... exemplaire(s) à 80 francs + 20 francs de frais d'envoi, adresse sous forme de contribution aux frais de tirage, la somme de :

.....

par  chèque bancaire  chèque C.C.P. 1781-24 J Montpellier  règlement postal à l'ordre du colonel R. BONNAFOUS, « La Chatteneau », St-Géniès- des-Mourgues, 34160 Castries.

demande préalablement une facture en 3 exemplaires pour règlement administratif.

A ....., le .....

Signature

CENTRE D'HISTOIRE MILITAIRE ET D'ETUDES  
DE DEFENSE NATIONALE

## LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA SAINT-CYRIENNE 1984 EST PARU EN TIRAGE LIMITE

Cet annuaire comporte près de 30.000 noms et plus de 20.000 adresses. Il peut être acheté par les états-majors, les écoles, les corps de troupe, les bibliothèques de garnison, les organismes publics et privés, les particuliers...

Saint-Cyriens et amis de Saint-Cyr qui n'avez pas encore souscrit, faites-le sans tarder :

**SI VOUS DESIREZ UN OU PLUSIEURS EXEMPLAIRES  
COMMANDEZ-LES DES MAINTENANT**

**Prix : 85 F (+ frais d'emballage et d'envoi par la poste : 20 F).**

Adresser les commandes à la SAINT-CYRIENNE, 6, avenue Sully-Prudhomme, 75007 Paris, accompagnées du moyen de paiement.



Plan

-- Avant-propos - Introduction.

-- Première partie : de l'improvisation à l'organisation. Chapitre 1 : La pro-  
blématique du prisonnier. Chapitre 2 : l'office du prisonnier et l'action de la Croix  
Rouge.

-- Deuxième partie : une vie programmée. Chapitre 3 : l'élimination lente.

Chapitre 4 : la politique de préséance.

-- Troisième partie : la coopération. Chapitre 5 : les opérations de libération  
et d'échange. Chapitre 6 : l'impact.

-- Conclusion.

Un ouvrage de 280 pages, 28 illustrations, 10 cartes, photo-  
graphies.

NOM : .....

Adresse (universitaire, titre  
..... (si possible) : .....

Code postal : .....

Pays : .....

demande l'envoi de ..... exemplaire(s) à 80 francs + 20 francs de frais  
d'envoi, adresse sous forme de contribution aux frais de tirage, la somme de :

.....

par  chèque bancaire  chèque C.P. 1781-24 J. Montpellier  règlement postal  
à l'ordre du colonel R. BONNAFOUS, « La Châtellenie », St-Génès-des-Mouques,  
34180 Castelnau.

demande préalablement une facture en 3 exemplaires pour règlement administratif.

A .....

Signature

## Bonne adresse

### A 30 MINUTES DE GAP

Au carrefour des D 951 et D 951 A, carte Michelin n° 81, pli nord-est

AU CŒUR DU GRAND VALLON

**CAMPING - CARAVANING 2 \* \* NN**

**BAR - RESTAURANT  
DE L'AMANDIER**

MAITRE-TRAITEUR

SALLE POUR NOCES ET BANQUETS

- Repas sur commande
  - Cuisine préparée par les patrons
  - Un cadre
    - Une ambiance
    - Une bonne table
    - Des jeux en plein air
    - Un parc privé autos

**Remise de 10 % à tous les membres de la Koumia**

**04250 GIGORS — TEL. : (16-92) 54-43-10**

Propriétaires : Evelyne et Jean LOISEAU, membre de la Koumia

## Bonnes adresses

MILITAIRES DE CARRIERE EN ACTIVITE ET EN RETRAITE, VEUVES DE MILITAIRES

MOYENNANT UNE COTISATION ANNUELLE MODIQUE

**L ' A . D . O .**

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
DES ŒUVRES D'ENTRAIDE DANS L'ARMEE**

peut vous accorder

- **DES PRETS SANS INTERETS**, à l'occasion de : Mutation - Installation jeunes ménages - Départ à la retraite - Complément apport personnel construction. Montant maximum 20.000 francs remboursables en vingt mois.
- **DES BOURSES D'ETUDES** : si vous éprouvez des difficultés dans le financement des études de vos enfants.
- **UNE AIDE POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT** : prêts à long terme avec intérêts préférentiels.
- **DES ALLOCATIONS D'ENTRAIDE** : dans les cas sociaux graves.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à :

**A.D.O. MINISTERE DE LA DEFENSE**, 231, bd Saint-Germain, 75997 Paris Armées.  
Téléphone : 555-92-30 (poste 34584) ou Central Gabriel ou 705-42-20.

Si vous recherchez le **CALME**, les **PROMENADES**, le **SKI**...

Venez à **JAUSIERS**

**Locations meublées — Tout confort — Toutes saisons**

Téléphone : (16-92) 81-06-54

**M. THOUVENIN Jean**, membre de la Koumia - **04850 JAUSIERS**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

## MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), Colonel PICARDAT, Colonel LUCASSEAU (†)

## MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Catherine COUSIN, née LUCASSEAU - François DELHUMEAU - Florence LECHAT, née de MAREUIL - Chantal L'HERITIER, née FEUGAS - Francine de LIGNIERES, née PICARDAT - Hélène LE GUOGUIEC, née de LIGNIERES - Max de MAREUIL - Michel PASQUIER.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Georges BOYER de LATOUR	60-07-32-14
Vice-président :	Robert COUDRY	43-26-70-96
Secrétaire générale :	Antoinette-Marie GUIGNOT	42-60-29-98
Secrétaire générale adjointe :	Jacqueline MAURER	45-06-69-36
Trésorier :	Michel PASQUIER	47-50-94-49
Administrateur :	Jean BERTIAUX	86-62-20-95
Administrateur :	Maëva HOVASSE	48-42-28-46
Administrateur :	Jean-François CARRERE	60-08-01-40
Administrateur :	Hubert CHANOINE	45-78-82-94
Administrateur :	Cyril VILLERBU	SP. 69120 A
Administrateur :	Jacques PASQUIER	42-53-72-91
Administrateur :	Simone LABATAILLE	45-04-47-29

La cotisation pour l'année 1985 ..... 40 F

Abonnement au « Bulletin de la Koumia » pour l'année 1985 ..... 80 F

---

120 F

Chèque à libeller au nom de l'Association des Descendants des membres de la Koumia et à adresser à :

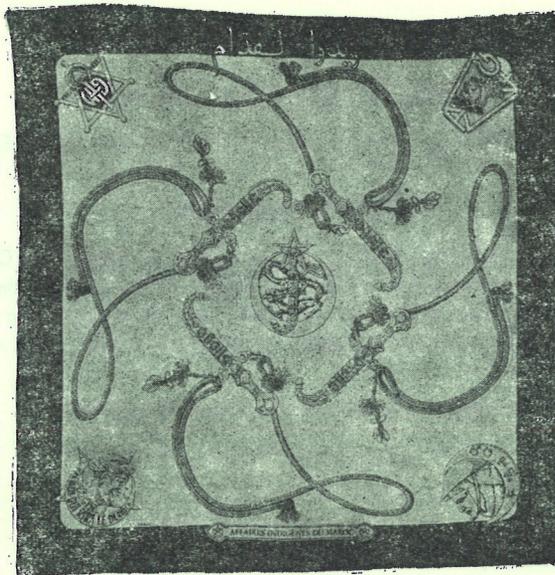
Georges BOYER de LATOUR, président,  
1, rue Thiers, Thorigny-sur-Marne  
77400 LAGNY SUR MARNE

## LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte ;
- fond blanc et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 350 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



### Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue

Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

### UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie  
75004 PARIS - Téléphone : 867-30-22

M. GUILLETTE, Directeur

Chaussures - Bottes - Vêtements - Lunettes - Ceintures - Casques  
Gants de protection - Civières - Boîtes à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES